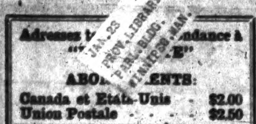
VOLUME IX. WINNIPEG, MAN., MARDI, 21 FEVRIER 1922 NUMERO 37


Adressez t... ...ndance à "... ...E"
ABO... ...ENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

A LA LEGISLATURE

La Moderation League au travail.- Ce qui s'impose. En queue de poisson.- Pas de coupure dans l'indemnité.- L'impôt sur le revenu et les municipalités- Seize députés pour Winnipeg

La Moderation League a repris sa campagne. On ne peut contester son succès auprès du public. En quelques jours, elle a obtenu une vingtaine de mille signatures à Winnipeg seulement. Nombre de ceux qui ont signé ou signent cette requête n'ont guère de goût pour la boisson et vous diront bien nettement que la buvette a été un mal et qu'on a bien fait de la supprimer. La loi actuelle avait obtenu leur suffrage et ils lui avaient donné leur confiance. Ce n'est pas en soi que vaut une loi, mais par sa mise en pratique. On a eu souvent, dans notre province, le spectacle de lois excellentes en soi qui en pratique n'ont donné aucun bon résultat. Etait-ce dû à trop de rigueur dans la loi? C'est possible. Alors à quoi bon la garder dans nos statuts? Nous en aurons toujours assez de ces lois inutiles et vaines. Etait-ce dû à l'incurie et à l'inertie du gouvernement? C'est possible et souvent le cas. La présente loi de prohibition a pratiquement fait faillite. Elle a tué le bar. C'était très bien. Elle a voulu prohiber l'importation des liqueurs et en supprimer la fabrication clandestine. Elle a échoué sur ce terrain. Le gouvernement n'a pas eu le courage de donner une sanction efficace à sa loi. On en rit, on passe à travers les mailles très lâches de son filet, le "bootlegging" se pratique sur une grande échelle et la fabrication clandestine se fait un peu partout dans la province. Une loi qui n'a pas de sanction n'a aucune raison d'être. Il vaut mieux la rayer tout simplement de nos statuts. Ceux qui persistent à l'y maintenir sans vouloir lui donner de sanction efficace sont tout simplement des hypocrites et des farceurs.

Au risque de déplaire à plusieurs de nos lecteurs, nous n'avons pas voulu admettre la faillite de la la loi actuelle, cette loi n'ayant pas de sanction efficace. Comme le gouvernement ne veut pas lui en donner une, il ne nous reste plus qu'à avouer sa faillite et à souhaiter qu'on lui substitue un autre texte moins draconienne mais capable de mettre fin à l'intempérance. Il vaut mieux une loi de tempérance moins sévère, beaucoup moins sévère, qu'une loi très rigoureuse qu'on ne peut pas mettre ou qu'on ne veut pas mettre en pratique. Si l'on doit admettre l'usage du vin et de la bière, qu'un texte de loi le proclame; si l'usage des autres liqueurs doit être admis, qu'on l'autorise tout simplement. Il vaut mille fois mieux avoir une loi modérée que tous observeront qu'une loi rigoureuse que tous violeront et que le gouvernement n'osera pas mettre en pratique. Une loi toujours violée et toujours violée et toujours tournée en risée comme la loi actuelle ne vaut guère et ne peut qu'enseigner le mépris des lois. Elle finira toujours par provoquer une réaction et le mal qu'on a voulu supprimer radicalement reviendra plus puissant.

"En queue de poisson." C'est le seul mot qui peint le débat sur la question des terres. M. Norris apparut un moment en danger. Cette question de terres sentait mauvais et elle semblait avoir ligué contre le gouvernment les groupes oppositionnistes dont les chefs, Robson, Dixon et Haig, avaient défié le gouvernement. Lundi soir dernier, le gouvernement, profitant de l'absence de plusieurs députés fermiers, parut devoir l'emporter et obtenir un vote de confidance. M. Tupper l'obligea à reculer sous la menace d'un long discours qui se prolongerait la majeure partie de la nuit. La bataille paraissait bien amorcée et tout faisait prévoir un vote serré. La Free Press avait auparavant annoncé que si M. Norris était défait, il se démettrait et demanderait au lieutenant gouverneur de prier M. Dixon de former un cabinet. Ce n'était qu'habile tactique pour influer les députés, fermiers que travaille la crainte de se voir accuser de pactiser avec les radicaux. Déjà, dès la séance de lundi soir, le brisure se fit apparente dans l'opposition. Les coups de boutoir portés per M. Queen, socialiste, à M. Dixon en furent un indice. Le gouvernement avait tiré des ficelles dans les couiisses. Il avait eu recours à ces députés qui l'an dernier prirent, dit-on, l'engagement tacite d'éviter au gouvernement une défaite qui l'obligerait à l'abandon du pouvoir. M. Norris avait surtout agité l'épouvantail d'un appel au peuple. Or cela est d'une suprême efficacité en temps de crise. A la simple pensée de retourner devant l'électorat et courir le risque de perdre le gras fromage de leur indemnité, plusieurs oppositionnistes en ont la colique. On l'a constaté un peu plus tard dans la semaine, quand nos députés furent appelés à se prononcer sur le mérite des motions Dixon, Talbot, Haig. Ce fut un sauve qui peut. Toutes ces motions furent rejetées à des majorités écrasantes. M. Robson a même fait dans ses chausses. Il a voulu s'abstenir de voter, mais acculé au pied du mur il a dû se prononcer. Et lui qui avait pratiquement demandé la tête de M. Norris, lui a donné son suffrage. Cela le juge et le classe.

Qu'adviendra-t-il de l'impôt sur le revenu? Winnipeg continue à s'y opposer, plutôt cherche à en obtenir une part. La ville de Saint-Boniface est favorable à cet impôt et voudrait le voir atteindre tous les célibataires qui gagnent $500.00 et plus. Naturellement Saint-Boniface aimerait à obtenir une part de cet impôt. Cela soulagerait d'autant la propriété qui actuellement porte tout le fardeau de l'impôt. Il est fort probable que le gouvernement, s'il le peut, gardera tout pour lui. Comme il a promis une réduction de l'impôt municipal, si la chambre vote l'impôt sur le revenu, il est à peu près certain que M. Brown gagnera son point avec l'appui des députés ruraux. D'ailleurs M. Brown a fait des concessions et il consent à réduire de moitié les taux de cet impôt. Néanmoins les hommes d'affaires de Winnipeg continuent à combattre cet impôt. Il est fort probable qu'en fin de compte, il y aura compromis sur toute la ligne. Le gouvernement obtiendra le vote de cet impôt et partagera avec les municipalités. On dit qu'elles en obtiendraient un peu moins de 50%. Ce qui donne plus de force à cette supposition, c'est que le gouvernement a refusé d'abandonner à la ville de Winnipeg le revenu de l'impôt sur les amusements.

M. Queen a ramené sur le tapis la question de la proportionnelle. M. Queen est de ceux qui font dépendre le droit de vote du nombre et non pas des intérêts. En partant de ce principe, il ne manque pas de logique en affirmant que Winnipeg devrait avoir plus de députés. Si l'on a appliquait la proportionnelle à notre province, Winnipeg aurait droit par sa population à 16 députés, soit dix de plus qu'à l'heure actuelle. Du coup l'influence de Winnipeg grandirait dans la législature, où la capitale manitobaine aurait presque un tiers de la députation. Il est peu probable que la législature adopte le projet de M. Queen. Beaucoup de députés y sont favorables en principe, mais ils soutiennent que dans la pratique c'est chose impraticable à l'heure actuelle.

* * *

M. Talbot a demandé quelques explications sur la conduite du conseil de discipline des médecins. C'est un écho du temps où nos médecins donnaient des prescriptions, "en veux-tu, en v'la." On a toujours affirmé que le conseil de discipline avait été coupable de favoritisme, qu'il en avait puni quelques-uns trop sévèrement et qu'il avait formé les yeux sur quelques autres. De prime abord, il paraît y avoir un fondement à ces coupçons. La réticence que l'on apporte à fournir à M. Talbot les renseignements demandés, ne contribuera pas à dissiper ces soupçons.

* * *

Nos députés n'ont pas réussi à faire le sacrifice partiel de leur indemnité. On devait d'abord tailler dans les émoluments des ministres, puis dans l'indemnité des députés, et enfin dans le salaire des fonctionnaires. Ce violent accès d'économie a duré ce que durent les roses. Nos députés se sont réciproquement découvert une grande valeur, chichement rénumérée par la province. Dans leur sagesse, ils ont décidé de réparer dans la mesure possible cette incompréhension que l'électorat a de leurs services. Nos députés continueront à recevoir leur leur indemnité de $1,800........, et M. Norris conservera le pouvoir. Il peut être plus profitable d'être du parti ministériel mais ce l'est aussi d'être de l'opposition plutôt que de ne pas être de la législature.

* * *

Quand le gouvernement se trouve dans une impasse, il n'hésite pas à faire sien le bien de l'opposition. Il l'a démontre lors du débat sur la question des terres en incorporant à contrecoeur dans son projet un amendement de M. Talbot à l'effet de protéger les municipalitiés.

LES CONFERENCE DE L'UNION CANADIENNE

C'est devant une salle comble que M. l'abbé Sabourin nous a a parlé dimanche soir dernier, au Petit Séminaire, d'un probème passionnant "Le spiritisme". Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque y assistait ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé. M. l'abbé Sabourin a le don de fouiller une question, de l'exposer clairement et éloquemment. Durant plus d'une heure il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole prenante et convaincante. Nous espérons avoir le plaisir de donner bientôt à nos lecteurs de copieux extraits de cette conférence, sinon la conférence toute entière.

M. C. W. Raymond, président de l'Union Canadienne, présenta le conférencier à l'auditoire. Il remercié en termes choisis et heureux par M. le curé de la cathédrale.

Un joli programme de chant et de musique fut exécuté. M. Betournay chanta "La mort de Valentin" et le "Cor" en rappel. Il était accompagné par M. le professeur Georges Dorval. Melles Desautels, Couture et Pelletier exécuterent avec brio un trio.

A Batons Rompus

Victoire catholique en Belgique

Nous avons déjà mentionné le succès des catholiques aux dernières élections belges. Les échanges belges nous apportent d'intéressants détails.

La guerre avait brisé les cadres catholiques. Au nom de l'union sacrée, il avait été constitué en Belgique un cabinet de guerre où l'élément socialiste jouait un rôle trop prépondérant et trop peu scrupuleux. Il avait profité de son séjour au pouvoir pour consolider ses positions. A la faveur du désarroi d'après-guerre, il escomptait revenir plus fort à la chambre belge. L'élection lui donnerait au moins quatre nouveaux sièges. Si l'on tient compte du système électoral qui a cours en Belgique, c'eût été un succès incontestable. Au lieu du succès incontestable. Au lieu du succès éclatant escompté, ce fut la défaite et plutôt désastreuse. Tous les petits partis furent submergés dans la débâcle et seuls les trois principaux groupes émergèrent. Les catholiques qui n'étaient que 70 dans la chambre dissoute revenaient au nombre de 80, soit un gain de dix, les socialistes au lieu de gagner quatre sièges en perdaient cinq et ne pouvaient faire élire que 68 de leurs députés; les libéraux maintinrent à peu près leurs positions, ne perdant qu'un siège. C'est surtout dans le total des votes obtenus par chaque parti qu'apparaît le succès des catholiques. Ils ont enregistré un gain de 125,000 votes dans le pays.

Les raisons de ce resultat

Comment expliquer ce résultat? Tous les observateurs s'accordent à l'attribuer au bon sens du peuple belge. Le belge n'a rien d'un extrémiste et croit dans la paix et l'ordre. Le dernier parlement, où les socialistes jouaient un rôle prépondérant, l'avait fatigué et il n'avait aucun goût pour le régime de gaspillage inauguré par les socialistes. Une crise industrielle d'un an a fait chômer près de 200,000 ouvriers. Comparant les fruits de l'administration socialiste à celle de l'administration catholique d'avant-guerre, l'électeur belge a saisi le contraste et voté en conséquence.

On peut se demander pourquoi il n'a pas choisi les libéraux. C'est que là comme en Italie, on se rend compte que la bataille se fait et continuera à se faire entre catholiques et socialistes. Les libéraux de Belgique, comme ceux d'Italie semblent destinés à disparaître entre les catholiques, partisans déterminés de l'ordre, et les socialistes, acharnés à la destruction de l'ordre.

Chez les Tcheques

Le schisme chez les Tchèques ne donne pas les résultats qu'escomptaient les adversaires de l'Eglise. Les protestants qui espéraient grossir leurs rangs par l'apparition d'une église nationale chez les Tchèques ne cachent pas leur déception. Ceux qui ont quitté l'Eglise catholique ont ou passé à l'église nationale schismatique ou à l'incroyance complète. M. Ernest Denis, historien protestant français, a déclaré que ces apostats ne croyaient à rien. Les "cordiales relations" qui existent entre protestants et ces nouveaux schismatiques ne proviennent que de leur commune haine de l'Eglise. Dans les écoles secondaires des Tchèques soixante-neuf pour cent des élèves se déclarent catholiques.

Les quotidiens catholiques aux Etats-Unis

monde, c'est peut être celui des Etats-Unis qui a le moins de journaux quotidiens catholiques. Nos frères catholiques américains de langue anglaise n'avaient jusqu'à l'an dernier aucun quotidien catholique de langue anglaise. Depuis lors, il a été créé le Daily America Tribune, à Dubuque. Il est publié en anglais, mais nous croyons qu'un groupe d'origine allemande en est l'âme. Les catholiques de Cincinnati se préparent, sous la vigoureuse impulsion de leur archevêque, à transformer graduellement le "Catholic Telegraph" en quotidien. L'évêque de Detroit vient de se prononcer en termes très catégoriques en faveur de la fondation d'un quotidien catholique dans cette grande ville. Les catholiques de St-Louis qui avaient un journal quotidien catholique, mais allemand, viennent de leur perdre. Il ne paraitra plus en allemand, mais en anglais. Malheureusement il a échappé au contrôle des catholiques. Les sociétés catholiques sont à l'oeuvre pour essayer de fonder un quotidien catholique.

Il n'y a pas à se dissimuler que les quoditiens catholiques anglais aux Etats-Unis constituent une oeuvre très difficile. Le journalisme catholique n'est pas payant parce qu'il doit, comme tel, se fermer beaucoup de sources de revenu, et que, s'abstenant de tout jaunisme, il rebute nombre de lecteurs. Mais l'expérience faite au Canada,-et dans d'autres pays,-démontre que le journal quotidien catholique est possible. L'oeuvre sera peut-être plus difficile aux Etats-Unis qu'ailleurs parce qu'on a plus longtemps tardé à l'aborder, mais si on y apporte de la persévérance, on y réussira.

Aux Etats-Unis, comme ailleurs, on a cru qu'une presse neutre bienveillante pouvait suffire. On y avait accès et elle ne refusait pas la publicité catholique. On comprend aujourd'hui qu'elle est un péril, plus dangereux qu'une presse nettement anticatholique, parce qu'elle agit sur les catholiques qui ne s'en méfient point et qu'elle les chloroforme. Il n'y a pas de milieu entre le bien et la mal. Il faut choisir.

Le lynchage des noirs

Le gouvernement américain vient de voter un projet de loi qui s'efforcera de mettre fin à la triste institution du lynchage des noirs. Cette loi rend en quelque sorte solidaires du crime les états où il se commettra. "America" n'hésite pas à déclarer que cette loi sera de nul effet. Il n'y a selon. "America" qu'un moyen de régler la question. C'est d'évangéliser le nègre, c'est de se souvenir qu'après tout il est de la grande famille humaine. Un mouvement dans ce sens s'esquisse et même se prononce chez les catholiques. On a commencé à construire des églises et des écoles catholiques pour les nègres américains. Des prêtres et des religieuses se dévouent tout spécialement à cette oeuvre. La foi ne pourra que relever le nègre. Si tous les Américains voulaient considérer la question noire de ce point de vue élevé, il y aurait possibilité de la régler et de parvenir à la bonne entente entre blancs et noirs. Les Etats-Unis doivent en prendre leur parti et se soumettre au fait acquis. Le noir est aux Etats-Unis pour y demeurer. Là est sa patrie et non point en Afrique. La couleur de la peau n'a rien à y voir. Quand dix générations d'ancêtres ont vécu dans un pays leur descendants y sont incontestablement chez eux. On a depuis longtemps reconnu l'impossibilité d'expatrier les noirs américains. Ils constituent un bon dixième de la population américaine et s'accroissent par voie naturelle aussi rapidement que les autres groupes de la république américaine. Ils sont un peuple. On ne saurait le détruire.

Si les Americains n'ont pas la sagesse d'apporter une solution juste et équitable à ce problème noir, ils se préparent des jours douloureux qui secoueront la grande république jusque dans ses assises.

Des civilises !

Le Tuskegee Normal and Industrial Institute nous apprend que soixante-trois personnes ont été lynchées aux Etats-Unis au cours de l'année dernière. C'est deux de plus qu'en 1920. Quatre des victimes étaient des blancs et cinquante-neuf des noirs. Des noirs, deux des victimes étaient des femmes. Dix-neuf ou moins d'un tiers étaient accusés de viol ou de tentative de viol. Quatre des victimes furent brûlées vivantes. Trois autres furent tuées avant d'être brûlées. Les victimes se répartissent comme suit entre les différents états: Alabama, 2; Arkansas, 6; Floride, 5; Georgie, 11; Kentucky, 1; Louisiane, 5; Mississippi, 11; Missouri, 1; Caroline Nord, 1; Caroline Sud, 5; Tennessee, 1; Texas, 7; Virginie, 1. A ce nombre de lynchages, il faut ajouter soixante-douze tentatives avortées à la suite de l'intervention des officiers de la justice.

Combien de ces victimes étaient coupables des crimes dont on les accusait?

Flory president de l'A. C. J. C. de France

La Croix du 31 janvier dernier nous apprend l'élection de Charles Flory à la présidence de l'A.C.J.C. de France.

Nos lecteurs se souviennent de ce jeune lieutenant à la vibrante éloquence qui accompagna le capitaine Duthoit, lors de sa mission au Canada. Il était déjà au premier rang de l'A.C.J.C. et l'un de ses espoirs. Il arrive à la présidence relativement jeune. Nul doute qu'il accomplira fructueusement sa tâche et que sous sa direction l'A.C.J.C. de France connaitra encore de beaux jours.

La conference de Washington

La conférence internationale de Washington a pris fin le 6 février dernier. De prime abord, elle parait avoir fait de la besogne. De la bonne ou de la mauvaise, l'avenir répondra. Essayons de préciser les grandes lignes de cette conférence et les résultats obtenus.

Huit traités ont été rédigés et signés. L'un concerne les colonies des grandes puissances dans l'océan du Pacifique. Un second porte sur la limitation des flottes. Un troisième traité détermine les conditions de guerre sur la terre ainsi que l'usage à faire des sous-marins. Six des grandes puissances sont parties à un contrat qui règle la question des cables allemands dans l'océan Pacifique. Un autre traité, signé par neuf puissances, s'efforce d'élucider et de régler le problème chinois. Les deux derniers traités portent sur le différent sino-américan et le différent sino-chinois.

Le traite du Pacifique

Il est signé par la France, la Grande Bretagne, le Japon et les Etats-Unis. Ces grandes puissances y prennent l'engagement mutuel de respecter leurs territoires réciproques dans l'océan Pacifique. Au cas où surgirait un différent entre elles, toutes en appelleront à une conférence des nations qui cherchera à régler le différent sans qu'on en vienne aux armes. Ce traité mettra fin à l'entente anglo-japonaise.

Les armements maritimes

Cette question a primé toutes les autres à la conférence de Washington. Son réglement dans un sens ou dans l'autre ne peut manquer d'avoir de profondes et lointaines répercussions dans la vie économique des nations. Ce traité est un accord conclu entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon. Il limite le tonnage de ces nations. Les Etats-Unis et la Grande Bretagne auront droit à 525,000 tonnes, la France et l'Italie à 175,000 tonnes, le Japon à 315,000. Aucun des gros navires ne devra avoir un tonnage dépassant 35,000 et porter des canons d'un calibre de plus de 16 pouces. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon s'engagent à maintenir le statu quo dans l'océan Pacifique quant aux bases et fortifications maritimes.

Les puissances et la Chine

Neuf puissances ont signé ce traité. Elles s'engagent à respecter la souveraineté, l'indépendance territoriale et l'intégrité administrative de la Chine, à aider dans toute la mesure possible à son développement, à y assurer le libre commerce de la part de tous les pays, à ne pas y rechercher de privilèges spéciaux et à ne pas essayer de s'y créer des sphères d'influence. Toutes ces puissances ont pris l'engagement de respecter la neutralité de la Chine en temps de guerre. La Chine de son côté s'engage à agir conformément à ce traiter, à ne favoriser aucune nation et à remplir tous les devoirs d'une nation neutre.

Les sous-marins et les gaz empoisonnes

Par ce traité les cinq grandes puissances,-Angleterre, France, Etats-Unis, Japon et Italie,- s'engagent en temps de guerre à ne point faire usage de gaz asphyxiants, empoisonnés, de liquides analogues, etc, et à appliquer à la guerre sous-marine les règles qui régissent les autres méthodes de guerre entre les nations.

Un point d'interrogation se pose en marge de ces traités. Que vaudront-ils et dans quelle mesure seront-ils observés par les parties contractantes? Les nations qui ont signé ces contrats croiront-elles à la bonne foi réciproque de tous? Est-ce que la poussée de l'intérêt du moment ne fera pas éclater le cadre de ces traités? Des traités et des conventions liaient l'Allemagne. Elle en a fait fi parce qu'elle escomptait la victoire. Victorieuse, imposant sa loi à tous, qu'auraitelle eu à craindre?

Qui nous assure qu'une autre des grandes puissances ne souffrira pas de cette folie?

Symptômes

Pie XI est maintenant couronné. Nous ne serions reprocher aux journaux anglais d'avoir tenu les "événements de Rome" dans l'obscurité. Ils ont généreusement détaillé la maladie et la mort du Saint-Père, Benoit XV. Sa sépulture, le conclave, l'élection et le couronnement de sa Sainteté Pie XI ont tenu chaque jour une large place dans leurs colonnes. Tout en faisant la part des "bourdes" phénoménales dont étaient semées ces dépêches datées de Rome et écrites par des gens qui n'ont point le "sens catholique" et qui croient deviner les petits dessous (qui agrémentent les élections américaines) dans l'attitude concentrée et recueillie des cardinaux, nous devons féliciter la presse anglaise de son attitude: elle est *extrêmement révélatrice*. L'importance de la Papauté dans le monde et l'impossibilité de l'emprisonnement au Vatican y sont clairement démontrées. C'est un ciel d'aurore qui nous est dépeint, l'aurore d'un jour nouveau. Toutes ces histoires de cardinaux intransigeants et de cardinaux désireux d'un agrément avec le gouvernement Italien, c'est de la fumée, c'est vrai, mais il y a du feu quelque part et je crois que le feu est au parlement Italien. La participation autorisée des catholiques Italiens aux élections a allumé l'étincelle. "Aujourd'hui, il est prisonnier au Vatican, mais on exprime librement l'espoir qu'il sera libre demain de se mêler à la foule de ce peuple qu'il aime si profondément".

S. C.

FEUILLETON DE LA LIBERTE NO. 3

LOUIS

PAR

PIERRE LHANDE

(Suite)

Le reste de la journée était beaucoup moins agréable. "Fraülein" était seule désormais pour donner des leçons. Quand Luis avait lu et relu sa page d'allemand et peuplé de chiffres moroses une ou deux feuilles de son cahier, il se trouvait libre. Souvent il se faisait expulser, dès les premières minutes, par "fraülein" Krause gardienne de l'autorité. Il suffisait, pour cela, de hurler quelques gros mots que Luis avait appris, sans les comprendre, de la bouche d'un domestique, originaire de Stolp en Poméranie.

Alors Luis errait d'office en office il allait voir faire les chambres, surveiller la cuisine et passer l'inspection des écuries. Au commencement, les domestiques respectèrent la présence de l'enfant dont les yeux gris de mer s'ouvraient naïvement sur eux Bientôt, ils se familiarisèrent avec lui Et voyant que leurs paroles, ou leurs allures plus libres, n'avaient été rapportées à personne, ils s'habituèrent à ne se cacher de rien devant ce petit témoin de leur vie.

[illegible]

[illegible] de solitude. Luis eût pensé qu'on dormait, s'il n'avait entendu, parfois, du côté des dépendances, des rires étouffés et des bruits de bouteilles. Il songea qu'en se faisant oublier, il réussirait à élargir ces instants de liberté plus grande.

Pendant plusieurs jours, il se condamna à passer l'heure "de la sieste" dans les greniers du vieil hôtel. Les domestiques, habitués à le retrouver là, au moment de la reprise de leur travail, jouant avec les mille jouets qu'un enfant rencontre toujours dans une chambre de débarras, — boites vides, baleines de parapluie, berceaux remisés, — se firent à la pensée que "Luis jouait au grenier" et, pleinement tranquillisés de ce côté, ne prirent même plus la peine de s'assurer de sa présence.

Quand le petit garçon se fut convaincu qu'il était bien son propre maître, durant ses longs après-dîners il mit à profit une de ses récentes découvertes. Pendant les heures passées à l'écurie, en compagnie du groom, il avait remarqué que l'un des larges battants de la porte cochère demeurait fermé simplement au loquet, entre les heures où l'on conduisait des chevaux à l'abreuvoir, soit de six heures du matin à cinq ou sept heures du soir, suivant les saisons. [illegible] porte s'ouvrait sur une ruelle peu mouvementée, et, pour comble de bonheur, un portique assez profond l'abritait de tout regard jeté des fenêtres du vieil hôtel.

S'esquiver, après le déjeuner, vers [illegible], au lieu de monter au grenier, pousser le loquet, refermer sans bruit le lourd battant, ne fut qu'un jeu pour le fugitif. Puis, une fois dans la rue, il gagna la banlieue, par des chemins qu'il avait étudiés dans ses courses en voiture.

Luis n'en était donc pas à son coup d'essai, le jour où l'intervention de la benemerita (1) vint couper court à ses équipées furtives. Les domestiques furent atterrés quand ils apprirent qu'un brigadier de gendarmerie avait recueilli, dans un faubourg mal famé, l'enfant confié à leurs soins, tandis qu'ils le croyaient, comme à l'ordinaire, jouant dans les greniers de l'hôtel. Grâce au prestige que gardait encore le majordome aux yeux des maîtres de la maison, ils réussirent à empêcher que la nouvelle de cette escapade ne parvint aux oreilles de leurs maîtres. Sans, par ailleurs, de la direction intéressée de l'enfant, [illegible]

(1) La benemerita [illegible]

Cette fois, Luis devenait bien leur compagnon inséparable. De l'école [illegible] il revenait à l'école douteuse des valets, puisque personne n'était là pour éveiller dans son intelligence et dans son cœur, la [illegible], l'énergie, la pureté.

III

A l'école des valets

[illegible]

les domestiques. Il les regardait pendant leur travail. Il les écoutait. Bien des traits qui l'avaient laissé indifférent, quand il les avait vus ou entendus pour la première fois, le frappaient par leur insistance, s'associaient dans son esprit à d'autres impressions partielles, s'ancraient chaque fois plus profondément dans son âme. Trop enfant pour en soupçonner la gravité, il sentait pourtant, confusément, que c'étaient là des paroles, des allures ou des gestes tels qu'il ne les eût pas rencontrés, s'il avait pu vivre toujours, et grandir, près de sa mère et de sa petite soeur.

Dans les premiers temps, il lui était bien venu à la pensée de révéler ces propos et ces manières. Une voix impérieuse lui parlait dans l'âme. Quand il voyait Jean, les jours de réception, présenter les plats, impassible et correct, à des invités dont il venait de mimer cocassement les tics, à l'office, il avait l'impression très nette que l'on trompait son père. Mais dénoncer les coupables, c'était sans doute les faire renvoyer et, du même coup, se priver d'une compagnie fort divertissante, — la seule qui lui demeurât désormais. A qui irait-il, une fois le cocher, le maître d'hôtel et le groom expulsés ou, à tout le moins, mis en défiance par ses rapports?

Puis, cela le flattait, le pauvre petit, d'être dans le secret, de savoir les surnoms de ces messieurs et de ces dames, de comprendre tout ce que cachaient d'ironie féroce — et grossière — le regard figé du majordome, le masque imperturbable du groom. Quelquefois même, Luis avait adressé furtivement des oeillades à ses complices en livrée, ou leur avait murmuré quelque sous-entendu, au moment où, pour le servir, ils se penchaient vers lui, aussi raides, aussi imperturbables que devant S. Exc. Mgr le Nonce. Les domestiques n'avaient pas bronché. Mais le lendemain, à la cuisine, ils lui avaient défendu de renouveler ces imprudences, sur un ton où l'enfant put mesurer tout l'effroi que leur donnait la pensée de perdre une aussi bonne place.

— Si nous sommes pris, lui dit le groom, je raconte à votre père vos escapades et tout ce que nous savons de vous à la cuisine.

Dès lors, Luis était tenu à la fois par le désir de s'amuser, par l'amour-propre et par la crainte. C'était plus qu'il n'en fallait pour lui fermer la bouche à jamais. Il ne dirait donc rien. Et tout en continuant de mépriser en secret cette valetaille, il tâcherait de tirer d'elle toutes les jouissances possibles.

A douze ans, il avait découvert le dernier mot de la perversion: jouir sans aimer, et, une fois ses appétits servis, rejeter, avec dédain les instruments de son plaisir.

De tous les domestiques, le groom fut le plus empressé à servir les petites passions de son jeune maître. C'était un moricaud, originaire de Mélilla. Il avait passé son enfance dans les campements, dans les fortins espagnols, où il vendait du tabac et de l'eau. Pour la rondeur épaisse de sa taille courte, les soldats l'avaient surnommé "Pelotilla". Mais en passant le détroit, il avait pris les noms qu'on avait bien voulu lui donner, chez les augustes maîtres qu'il avait servis tour à tour. Dans la maison du comte T..., il avait accepté sans résistance le nom de Djock et la fonction de groom. La livrée verte aux boutons d'argent était d'un joli effet sous cette figure d'acier bruni, où trois choses étincelaient violemment: le blanc des yeux, l'émail des dents, la ligne cô[illegible] du col glacé.

Ce fut à l'école de ce bistre [illegible] que Luis apprit les délicatesses de la vie de camps et les charmes de la tente commune. Le groom et l'enfant passaient des après-midi entiers à l'écurie ou à la remise, [illegible]

[illegible]

Un matin, Djock annonça [illegible]

A ce mot de feria, Luis ouvrit de grands yeux clairs:

— Oh! Djock, emmène-moi à la feria!

— Ah! ben! ouiche! dit le groom. Avec ça que là où je vais c'est pour les enfants!

Le maudit noiraud savait, d'expérience, que rien n'exaspérait la curiosité de son jeune maître comme cette perfide parole. Il suffisait de dire: "Un enfant ne doit pas voir cela; un enfant ne doit pas savoir cela", pour que Luis se mît à livrer des assauts tour à tour astucieux ou câlins, mais toujours obstinés, pour "voir" ou "savoir" ce que l'on devait "cacher aux enfants".

— Dis, Djock: si je demandais à mon père de sortir avec toi, est-ce que tu me prendrais?

Le groom hésita un moment. Il se sentait partagé entre le désir d'être seul et la tentation malsaine de faire s'ouvrir, sur des choses nouvelles, ces yeux dont la limpidité grise prenait, dans l'étonnement, une expression si charmante. Mais bientôt il dut avoir trouvé un moyen de tout concilier, car il ajouta:

— Après tout, je veux bien, si M. le Comte permet. Seulement, quand nous aurons vu les baraques, je vous ramènerai à l'hôtel, puis j'irai voir ma novia (1).

(1) Fiancée.

Luis était assez entré dans les moeurs espagnoles pour avoir, déjà, cette réserve respectueuse que professe tout hidalgo pour quiconque parle de visites à sa fiancée. Il n'insista pas et courut au cabinet de son père. Bientôt il revint, piaffant comme un poulain. Le comte, fort lancé, en ce moment, dans une conversation avec un monsieur aux longs favoris, avait accordé l'autorisation d'un mot bref.

La foire de Madrid se tient, chaque année, sur l'un des grands boulevards de la capitale: la Castellana et le Recoletos, d'où elle se prolonge quelquefois jusque sur les Delicias, pour imiter sa rivale de Séville qui enchante, un mois durant, la célèbre promenade du même nom, sur les bords du Guadalquivir. Dans la vieille cité castillane, comme dans la coquette ville andalouse, c'est le même chapelet de baraques s'échelonnant sous les acacias, le même semis de mantilles blanches ou roses, le même chatoiement de bandeaux bruns, piqués d'une marguerite jaune. Et la cité des rois n'envie à la cité des myrtes que le velours de son ciel, la musique de ses voix, le parfum de ses orangers.

D'abord, Luis fut tout à l'ivresse de ses joies d'enfant. Un grand sourire ne cessait de détendre ses lèvres. Il allait auprès de Djock, d'un pas qu'il aimait à faire large, pour paraître plus viril. Il admirait les groupes régionaux, dans leurs costumes pittoresques: danseurs de jotas navarrais, toreros andalous, pelotaris du Guipuzcoa. Il criait "Bien! Olé!" aux porchers de Galice et d'Estramadure qui, toujours courant, poussaient, à grands coups de fouet, leurs immenses troupeaux de porcelets bruns aux mille petites oreilles palpitantes. Le grupo infantil de Saragosse attira son attention, avec ses amours de ninos, joufflus et rondelets dans leur large ceinture violette que dépassait la poignée d'un long couteau. Il parut s'intéresser surtout au groupe historique des fameux bandits: les Sept Ninos de Ecija, montés, par deux et par trois, sur des juments arabes, dont une [illegible] aux pompons jaunes caressait les flancs impressionnables.

Un moment il observa, sur la petite esplanade qui s'étend devant l'église des Jéronimites, quatre petites Xérézanes de treize et douze ans, vêtues de bleu pâle. Les deux bras levés et le buste penché gracieusement, elles dansaient des sevillanas, au galop infatigable de leurs fines castagnettes. Et leurs gestes, glissants et doux, se croisaient, sans se joindre jamais, avec la lenteur d'une incantation. L'une d'elles, petite brune aux yeux profonds, attendrissait, par son air sérieux et tout affairé. Par la porte ouverte de l'église, on voyait luire une lumière rouge dans un fond lointain d'ombre et d'or.

Luis pensait à Marouja.

Puis on fit le tour des baraques: confiseries, pâtisseries et crémeries. Luis avait porté quelque argent de poche. Il acheta deux grands cornets d'infâmes beignets à l'huile, que vendait, à grands renforts de jeux de mots et d'"andaluzadas", une gitane de Triana. Djock crut devoir "rendre la politesse" à son jeune maître et lui offrit quelques-uns de ces gâteaux rosés ou bleus, dont les enfants raffolent, en Espagne, et qui resteront l'opprobre éternel de l'art dans les annales de la pâtisserie.

Mais depuis qu'on était entré dans les ruelles des baraques, Djock cherchait, visiblement, à se rapprocher d'un coin retiré de la feria où l'on entendait claquer des mains, crépiter d'autres castagnettes. C'était dans une sorte de cul-de-sac ou de corridor, provisoirement construit à l'aide de quelques voitures de saltimbanques, rapprochées les unes des autres. Un grand voile de coutil malpropre, à rayures rouges, masquait l'entrée. De temps en temps, quelques hommes aux mines louches s'introduisaient dans cette impasse en se baissant sous la toile. A la faveur de ces éclaircies, quelques jeunes voyous, qu'un colosse, armé d'un fouet, maintenait à respectueuse distance, jetaient un coup d'oeil avide à l'intérieur et éclataient aussitôt en exclamations grossières et en rires bruyants.

Enfin Luis put s'arracher aux [illegible] ros, aux brigands et aux [illegible] neurs de la confiserie.

— Je vais vous faire voir [illegible] danseuses de l'Albaycin, lui dit le groom. Seulement, je vous avertis [illegible] dra pas vous étonner si je [illegible] trant, quand on m'interrogera [illegible] tre âge, que vous avez [illegible] C'est l'habitude.

L'enfant comprit que ces [illegible] qui choisissaient, pour exécuter [illegible] ballets, le coin le plus retiré de la feria n'avaient rien de commun [illegible] les charmantes "ninas" Xérézanes dont il venait d'admirer les gracieux mouvements, sous le dôme des acacias en fleur. Au reste, le groom lui avait parlé, bien des fois, de certaines danses très libres, que les gitanes de Grenade et de Malaga ne s'aventuraient à exécuter que devant un public restreint et choisi. Il ne demanda pas d'explication. Mais ses traits qui n'avaient reflété jusque là que le délicieux ravissement des tout petits devant les fantasmagories d'une [illegible], prirent tout à coup une expression sérieuse et froide, ses yeux charmants se fixèrent avec dureté sur le rideau rouge, que le dos courbé d'un nouveau visiteur faisait onduler. Puis, sans mot dire et allongeant le pas près du moricaud à la livrée verte, il marcha vers l'impasse voilée, souleva la courtine à la hauteur de ses yeux et pénétra résolument dans la baraque...

A partir de ce jour, Luis commença une vie de compromissions et de pactes bas avec les domestiques. Il fermait les yeux sur tous les abus: détournements à l'office ou à la cave, goûters et desserts pris en cachette, introductions clandestines de prétendus cousins et cousines. En revanche, il était libre comme l'air, dans la maison, sortait avec le groom ou la cuisinière, pour les courses et les achats. Et cet amour de son indépendance l'aidait à refouler, par calcul, les nausées de mépris qui lui montaient, quelquefois, aux yeux et aux lèvres, devant la vulgarité et la perversion de ses complices.

Un jour, pourtant, son indignation fut plus forte que sa politique. Il jouait, seul, suivant son habitude, dans la petite cour des écuries, tandis que, près de lui, le cocher et le groom astiquaient les harnais sur un mannequin. Comme les enfants qui ont beaucoup d'imagination, il avait besoin de très peu de chose pour se faire des jeux passionnants. Une bille jaune représentait une estafette japonaise, — on était au lendemain de la guerre, — une bille noire figurait un bel officier russe aux épaules hautes sous le dolman sombre. Le petit Nippon se faufilait entre les pavés et les touffes d'herbe, pour porter un télégramme à Kuroki. Mais le grand officier noir le guettait, derrière une caisse d'oranger. Et quand il arrivait à sa hauteur, vlan! d'une vive détente des petits doigts nerveux, la bille noire tombait sur la bille jaune et l'envoyait rouler à deux mètres de là.

Puis la bille jaune devenait le mikado, oui, le mikado! et la bille noire, le czar de toutes les Russies, rien moins que ça! Les deux grands princes quittaient leurs royaumes, situés aux deux angles extrêmes de la cour, pour se rencontrer en Mandchourie, près de la niche à chien. Ils arrivaient, enfin, au rendez-vous, après mille incidents, et là, ils s'administraient deux raclées telles que le mikado et le czar peuvent seuls en donner ou en recevoir.

Sans s'inquiéter de toutes ces batailles, les deux domestiques continuaient de causer, tout en polissant cuivres et courroies. Or, au moment où Luis se relevait, après avoir fait assommer le prince jaune par le prince noir le groom cria, sur un ton de dépit:

— Après tout, ça ne nous regarde pas! Ça appartient au singe!

Machinalement, Luis releva la tête. Il vit le cocher le regarder avec inquiétude, tout en poussant le groom [illegible] comme pour dire:

— Prends donc garde! L'enfant est là.

[illegible] les débuts [illegible] domestiques. Luis [illegible] d'alarme [illegible]

— Que [illegible] lorsque vous n'avez pas voulu [illegible] devant [illegible]

[illegible] lui était [illegible] d'apprendre [illegible] choses fort curieuses. Mais depuis longtemps, les valets ne reprenaient plus [illegible] devant lui, [illegible] avait-il donc de si grave aujourd'hui?

Luis n'eut pas le loisir de réfléchir bien longtemps sur ce problème. Fâché de se voir surpris, le groom eut un geste de mauvaise humeur.

— Eh bien, quoi! il n'y a pas à se gêner! s'écria-t-il avec cadence.

Et se tournant vers l'enfant:

— Si ça ne vous fait rien, nous appellerons votre père "le singe" entre nous, n'est-ce pas?

L'enfant pâlit. Il releva la tête, comme un cheval de race qui prend l'air. Un stick de course était là. Luis le saisit, et, sans une parole, avant que le domestique eût songé même à se garer, il lui sillonna la figure d'un coup nerveux de sa dure badine.

Le groom poussa un cri de douleur et, à demi aveuglé, voulut se précipiter sur le petit garçon qui se tenait là, maintenant, tout droit, le visage calme et les yeux clairs, avec la cravache ramenée le long de ses jambes, dans la tenue d'un maître de chasse qui vient de fouailler un chien.

Le cocher retint son compagnon avec épouvante:

— "Hombre!" malheureux! Que vas-tu faire!

Alors cet enfant, en qui [illegible] raient inexploitées [illegible] de jour en jour, [illegible] viriles énergies, posa doucement le stick au manche d'ivoire sur un chevalet, mit ses petits poings frémissants dans les poches de son veston et monta s'enfermer dans sa chambre.

Luis, nous l'avons [illegible] était réfléchi comme un homme. Il avait appris, à l'école de la solitude, cet art difficile et douloureux de la réflexion sur soi. Toujours ployé sur lui-même, il connaissait déjà, de merveilleuse façon, le petit champ de sa conscience. Il passait la critique de tous ses actes. Et si cet examen augmentait en lui les tendances à l'égoïsme, il fortifiait aussi sa volonté en y développant la maîtrise sur la sensibilité.

Par malheur, cette sensibilité ne s'élevait même pas, chez lui, à ce juste degré où, loin d'être nuisible, elle est seulement charmante. Et l'âge où elle aurait dû s'épanouir en lui allait passer sans qu'une main délicate l'eût développée dans le fond de son âme. Luis bondissait devant l'injure, il ne faiblissait pas sous la pitié. Il avait la sensibilité d'orgueil, il n'avait pas celle de tendresse. Il était d'une extrême dureté à pleurer.

(A. SUIVRE)

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

$10.00 PRIX EN ARGENT $10.00

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Cette page spéciale offre à l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest un certain nombre de maisons d'affaires dignes de la confiance et de la clientèle des catholiques.

Tous les annonceurs de la "Liberté" vous assurent pleine et entière satisfaction dans toutes les transactions que vous ferez avec eux.

CHERCHEZ LES LETTRES QUI MANQUENT $10.00 EN PRIX

Elles épelleront: L-E-N-N-O-X

Conditions:

Nous avons de propos délibéré omis six lettres des annonces de cette page. Trouvées et chacun à sa place, elles formeront le mot: LENNOX.

Fouillez toutes les annonses et trouvez les lettres en question. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les annonces dont ces lettres ont été omises, et adressez promptement votre réponse à la LIBERTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous tiendrons compte de la correction, de la clarté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé et les noms des vainqueurs seront publiés dans le prochain numéro. Les employés du journal ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas concourir. Pour qu'on tienne compte d'une réponse, il faut qu'elle ne nous parvienne pas plus tard que le lundi suivant.

NOUS ACCORDERONS LES PRIX COMME SUIT:

1er prix, $4; 2nd prix, $3; 3me prix, $1; 4me prix, $1; 5me prix, $1

Nos annonceurs sont dignes de votre clientèle
Encouragez-les

Peinture Décorative

Il parait que la peinture sur frimousses est plus florissante que jamais.

Jamais les marchands de fards n'avaient fait de si brillantes affaires. Les fabricants de plâtre doivent moins gagner, vu la gêne des propriétaires qui paralyse les réparations. On met plus d'enduits sur les minois que sur les immeubles.

Cette minutieuse et artistique occupation déborde largement l'enceinte close du cabinet de toilette. On se peinturlure dans la rue, dans les tramways, dans les bureaux. Tout sac à main qui se respecte renferme d'ailleurs un petit miroir propre à guider le pinceau ou la passe de lièvre dans ses judicieuses promenades autour d'un petit nez retroussé.

Faut-il que la plus belle moitié du genre humain se défie de sa beauté pour y apporter tant de retouches.

A nous le carbonate de plomb, le sulfure de mercure, les drogues irritantes et les corps gras! Va pour la restriction des pâtes qui se mangent, mais non pour celles qui s'étalent onctueusement sur un fin museau.

Cela peut faire venir des boutons, des démangeaisons. Mais qu'importe?

Voilà, certes de l'humilité, mais de la mauvaise, mieux vaut, à certains égards, la jeune fille ou la jeune femme qui se trouve très bien comme elle est. Elle évite au moins les risques d'éruption et fait des économies de drogues pharmaceutiques.

Mais les critiques ont beau dire, ils n'ont pas plus de succès sur ce chapitre que sur celui des robes de danseuses, des talons échasses, des bas invisibles et d'autres articles de toilette imposés par la mode.

On s'est peinturluré de temps immémorial. La polychromie humaine a même été plus constante que la polychromie architecturale ou sculpturale. Durant des siècles entiers, les artistes se sont refusés, pour des raisons esthétiques, à peindre la pierre. Mais jamais, dans une certaine catégorie sociale, on n'a cessé de peindre la peau.

Travail décevant, qu'il faut recommencer tous les jours, travail que la chaleur, la transpiration, peuvent détruire une heure après qu'on a cru heureusement l'achever.

Et alors, quelle débâcle! Pas la fonte des glaces, mais celles des pommades. Les poilus ne sont pas seuls à connaître les boues horribles du front.

On les affronte cependant, et c'est du courage. Seulement, comme pour l'humilité, ce n'est pas le meilleur.

Du reste, on prétend dissimuler. Ce qu'on obtient au moyen de l'art, on prétend le donner comme l'oeuvre de la nature, ce qui n'est pas toujours flatteur pour celle-ci. On cache les ingrédients qui ont servi à ce badigeonnage hasardeux. Mais on ne cache pas toujours très bien. De là l'expression: "découvrir le pot au" "Au rose" et non pas "aux roses," comme on écrit souvent par erreur. Surprendre ce pot, c'est mettre au jour le secret d'un teint hypocrite, et voilà pourquoi on tient volontiers sous clé ces récipients révélateurs.

Nous parlons d'hypocrisie, chose amusante. Molière, dans son Tartufe prend la défense de ces héros de sa pièce. Le poète prête à la servante Dorine, qui est l'interprète de sa pensée, cette belle révolte d'indignation

Il vient nous sermonner avec des
yeux farouches
Et jeter nos rubans, notre rouge et
nos mouches.

Si l'hypocrisie consiste à se mettre un masque sur la figure, c'est donc Tartufe qui la combat ici, et ce sont les autres qui la défendent.

Il est vrai que le même molière dans le misanthrope, semble railler le blanc:

"Quoi! vous iriez dire à la vieille Emilie, qu'à son âge, il sied mal de faire la jolie, et que le blanc qu'elle a scandalise chacun?

Mais, qu'on y prenne garde, ce n'est pas précisément au fard que s'adresse cette raillerie; c'est à la vieillesse. Emilie n'a pas le droit de mettre du blanc, parce qu'elle est la "vieille" Emilie. Si c'était la jeune Emilie, ni Molière ni l'indulgent Philiate qui lui sert de porte parole ne songerait à s'en "scandaliser".

Il y a des personnes qui se plaignent de ne pas avoir de veine. Les veines! mais cela s'imite. Quelques filets bleuâtres semés çà et là par le pinceau à fine pointe en simulent ingénieusement le réseau. Mais la palette de la coquetterie est plus riche encore. Partie du blanc de neige, elle va intrépidement jusqu'au noir.

L'exemple vient directement des ramoneurs, qui sortent de nos cheminées avec de si belles têtes. C'est en effet, le noir de fumée qui fournit le plus clair — un clair obscur — de ces cirages luisants et sombres destinés à agrandir les accents circonflexes que la nature a posés sur nos yeux.

Il est convenu que les yeux doivent être grands, comme les pieds doivent être petits. Alors, ne pouvant accroître leur dimension, on leur fait des cadres immenses, comme un amateur qui, dans son salon veut mettre bien en valeur un tableautin de Meissonier.

A la scene, cela réussit aux actrices que l'on voit de loin. Mais gare aux lorgnettes! De près, c'est plus chanceux, et dans bien des cas, cela se voit "comme le nez au milieu de la figure". Cela peut donner un air fatal, fascinateur, magnétique, ou bien cela peut simplement donner une forte envie de rire. On passe pour une véritable héroïne romantique, ou seulement pour une charbonnière mal lavée. C'est selon la myopie et la distraction, ou au contraire, l'acuité du regard et l'attention de l'observateur.

L'obligeante peinture ne se borne pas à la peau. Cils, sourcils, cheveux, rentrent dans son domaine, nous nous souvenons d'avoir lu non sans étonnement la réclame suivante: "Teinture X pour rendre aux cheveux leur couleur naturelle." Mais la couleur naturelle des cheveux n'est-el le pas celle qu'ils ont? Naturel pour artificiel: voilà qui n'était pas prévu dans le dictionnaire des synonymes. On dira peut-être que la réclame veut parler de la couleur antérieure, mais les deux mots ne sont pas synonymes non plus. Et puis, les couleurs antérieures pouvant se subdiviser en nuances très variées, on ne voit pas comment on peut les reconstituer toutes, indifféremment avec une seule tinture.

Il faut donc se résigner à saluer des problèmes insolubles. Quel charme, par exemple, peuvent trouver les élégantes Japonaises à couvrir leurs dents d'une laque du plus beau noir? Chez une négresse en deuil, amie de l'unisson de la tenue, la chose se comprendrait encore. Nos Occidentales, elles, pour le moment, n'ont pas entrepris de farder leurs mâchoires. Cela viendra peut-être. On se contente, à l'occasion, d'y mettre de l'or. Mais ici la raison est sérieuse et le dentiste a fait de la mosaïque utilitaire. Et puis qui soit? avec la baisse des assignats, cette petite réserve métallique peut quelque jour représenter des millions.

Pour en revenir à la coloration du visage, il faut croire que les gouts sont bien contrariants. Voici une autre réclame qui tombe sous nos yeux. Elle prône une pâte indoue "pour ne plus rougir." Elle ajoute, que, comme conséquence, l'application de la dite pâte guérit "infailliblement" la timidité.

"Plus de timides". C'est textuel. Certes voilà un magnifique exemple de l'action physique sur le moral. La Phèdre, de Racine, aurait bien voulu posséder un flacon de cette drogue, elle qui disait amèrement: Je sais mes perfidies, Oenone, et ne suis point des femmes hardies, qui, goûtant dans le crime une tranquille paix, ont su se faire un front qui ne rougit jamais. Cinq francs le flacon! Pour cinq francs Phèdre eût exterminé ses remords! Domitien, lui, s'en tirait encore à meilleur marché! Cet empereur, au dire de Tacite, ne rougissait jamais, et cela pour une excellente raison: c'est qu'il était toujours rouge: Saevus elle vultus et rubar, qui se contra pudorem mumebat. C'était la méthode homéapathique.

Quoi qu'il en soit, l'homme raisonnable se demande ce qu'a de particulièrement séduisant un visage humain recouvert d'une couche quelconque d'ingrédients chimiques. Tout bien compté, il semble que la répulsion, à cette idée, doive être plus probable que l'attraction, et que celui qu'on cherche à éblouir entre tant de Pierrettes enfarinés et de tatouage à la tomate, édifié d'ailleurs sur les causes qui créent ces "faces pâles" et ces "Peaux Rouges" ait quelque chance de "rester bleu".

G. D'AZAMBUJA

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LA SOUFFRANCE

La souffrance est partout! Elle nous guette à tous les passages de la vie; elle rode autour du berceau comme elle pénètre chez le vieillard, car la vie s'éveille sous le coup d'une souffrance et disparait avec les larmes de l'agonie. On rencontre la souffrance dans le palais du riche aussi bien que dans l'humble maison du pauvre. La vie la plus azurée, la plus choyée n'a-t-elle pas ses heures de déchirements?

Mille germes de souffrance ou de bonheur volent autour de nous et c'est l'état de notre âme qui fait qu'ils nous pénètrent plus ou moins. Un froissement, une parole amère vous déchirera le coeur aujurdi'hui et demain la même chose vous laissera insensible et passera presque inaperçue. C'est une preuve que chaque aurore nouvelle nous apporte une différente disposition de l'esprit.

Une autre chose particulière à la souffrance est que quand nous souffrons physiquement et qu'il nous arrive de profondes peines du coeur, il semble que nous ne ressentons plus autant les douleurs de la maladie.

On dit,-surtout des femmes,-que celles qui n'ont pas enduré de grandes souffrances morales n'ont pas la bonté et la compassion de celles qui ont vu l'effondrement de toutes leurs espérances et qui n'attendent plus de bonheur en cette vie. Pourtant, prenez ces Soeurs de Charité qui visitent et qui soignent les malheureux et qui n'ont subie aucunes des désillusions du monde, n'ont-elles pas les plus délicates sympathies pour ceux qui souffrent et ne possèdent-elles pas le don de relever les courages les plus abattus? Tandis que des personnes qui ont passé à travers bien des amertumes écouteront d'un air distrait le récit de vos douleurs et comme consolation vous diront: Oh! Ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai souffert."

LA SOUFFRANCE EST PARTOUT!!!

Pour nous mères, elle nous poigne dans ceux que nous aimons plus que nous-mêmes,- nos enfants. Les voir souffrir, constater que leur vie ne tient qu'à un fil; comprendre que malgré tous les efforts et tous les sacrifices de notre part, nous ne parviendrons jamais à leur épargner les soucis et les vicissitudes de la vie est une souffrance qui, pour quelques mères, prend des proportions énormes. Méfions-nous de notre sensibilité et n'allons pas grossir ces petits nuages qui planent autour de nous. Cherchons le soleil qui se cache sous ce sombre et ne demandons pas à Dieu d'éloigner les épreuves car la souffrance fait partie de notre destinée ici-bas et, chose étrange, si nous savons bien l'accepter, elle nous apporte la paix et la joie. Elle est salutaire à l'âme car elle la détache de la terre et la fait rechercher Dieu auquel elle ne pense pas lorsqu'elle est heureuse. Elle est donc un avantage, si déchirante qu'elle soit.

Comme l'or est purifié par le feu, notre coeur fortifié par la souffrance trouvera une grande consolation dans l'accomplissement des devoirs de chaque jour.

GERTRUDE.

Ce 16 février, 1922.

PITIE

Dans les nuits d'hiver, quand la terre est blanche
Sous le ciel raidi,
Quand au vent glacé le bois neigeux penche
son front alourdi;

Quand le froid étreint le coeur du grand chêne
Jusqu'à le meurtrir,
Quand les grands sapins eux-mêmes ont peine
A ne pas mourir;

Lorsque le pommier du verger sanglote;
Quand le vieux noyer
Entre les réseaux du givre grelotte
Et se sent plier,

Combien plus encor souffrent les charmilles,
Les peupliers blancs,
Les bouleaux aussi frêles que des filles,
Les saules dolents,

Le tremble inquiet qu'une haleine affole,
Le pêcher vermeil,
L'amandier frileux comme une créole
Loin de son soleil,
Alors, dans les bois, combien d'agonies

Se plaignent tous bas!
Combien de sanglots de choses finies
Que l'on n'entend pas!

Le printemps venu, quand les violettes
Rouvriront les yeux,
Combien l'on verra de sombres squelettes
D'arbres sous les cieux!

LOUIS MERCIER.

Evangile

(S. Luc, xviii, 31-43)

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les prophetes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats: après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lue amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

GERBE DE PENSEES.

Il est une petite bonté si légère qu'elle flotte à la surface de toute chose; on la nomme le politesse.

(Joubert).

* * *

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.

(La Rochefoucaud).

* * *

L'ambition prend aux petites âmes plus facilement qu'aux grandes, comme le feu prend plus aisément à la paille, aux chaumières qu'aux palais.

(Chamfort),

* * *

Chaque homme a trois caractères: celui qu'il a, celui qu'il montre et celui qu'il croit avoir.

MASQUARADE

Plus de 200 personnes ont pris part à la masquarade tenue à l'école Provencher le 14 février dernier. La moitié des participants avaient des costumes de fantaisie. La Fanfare La Vérendrye exécuta un programme de seize morceaux. Les juges des costumes furent: M.M. le maire, H. Beliveau, M. Houde. Melle Gingras, St Vital, obtint le premier prix après avoir détaillé avec Mele L. Tremblay de Forget, Sask. M. Arthur Bernardin, Winnipeg, obtint le prix des hommes. Melle Surprenant et M. André Biron obtinrent le prix du patinage. Melle G. Dick, garante du No 186, obtint un jolie montre d'or.

SAINT-BONIFACE

NAISSANCE

M. le docteur Laurendeau et Mme Laurendeau ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance vendredi dernier d'une fille baptisée Marie-Marguerite-Lucille. Le parrain et la marraine furent: M. et Mme André Brodeur.

JOSEPH BONNET

Le grand organiste français reviendra le mois prochain.

Ceux qui aiment la musique apprendront avec plaisir que le plus grand organiste au monde, Joseph Bonnet de Paris, a consenti à revenir à Winnipeg, les 10 et 11 mars prochain, alors qu'il donnera deux recitals à l'église Westminster.

Ceux qui ont entendu M. Bonnet à l'église Grace, l'automne dernier, voudront certainement l'entendre de nouveau. Des centaines d'amateurs de musique à Saint-Boniface et Winnipeg qui ont exprimé le regret de n'avoir point entendu Bonnet en novembre dernier, voudront profiter de cette occasion d'entendre le plus grand organiste des temps présents. Les orgues de l'église Westminster sont ce qu'il y a de mieux et de plus puissant à Winnipeg et permettront à l'artiste de déployer toutes les merveilleuses reassources de son talent.

On peut facilement se rendre à l'église Westminster, les tramways Broadway et Corydon passant par la rûe voisine. On peut dès maintenant retenir ses billets en faisant parvenir le prix à M. Fred M. Gee, magasin de musique McLean, 329 avenue Portage. C'est le moyen le plus facile de se procurer des billets. Il y a déjà une bonne demande.

M. Bonnet donnera chaque soir un programme entièrement nouveau.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier c'était la fin de la Troisième Série. En voici les résultats: Madame Eugène Martel a gagné le prix de cartes ($2.00) avec 17 parties sur 24. Madame Martel a détaillé avec Mademoiselle A. Prud'homme.

M. Mathias Goulet, du bord des Messieurs, a gagné le prix de cartes ($2.) avec 18 parties sur 24.

Le prix de la râfle ($2.50) a été gagné par M. Valmare Bourbonnière.

Le prix de série ($5.00) du côté des dames a été gagné par Madame Eugène Boismenu, avec 90 parties sur 144 parties jouées. Du côté des hommes, monsieur Mathias Goulet a remporté le prix de série ($5.00) avec 83 parties sur 144 parties jouées.

Monsieur O. Faille a gagné le prix d'assiduité ($5.00) avec un gros 16.

PARTIES DE DIMANCHE DERNIER

Dimanche dernier, c'était la 4e partie de la Série du dimanche. Les résultats sont comme suit:

Prix de Cartes.

Dames. — Mlle Hélène Lafrenière a gagné le premier prix ($2.00) avec 17 parties sur 24. Mademoiselle Lafrenière a détaillé avec Mlle Blanche Bellavance. Le deuxième prix ($1.00) a été remporté par Mme Georgine Renaud avec 16 parties sur 24. Mlle Renaud a détaillé avec Mlle Cécile Bellavance, Mlle Blair, Mlle Germaine Provencher, et Madame Arthur Vermander. Le prix de Consolation (50c) a été remporté par Madame Mélina Gauthier, avec 6 parties sur 24. Madame Gauthier a détaillé avec Mlle Elsie Kreitz.

Hommes. — M. Adélard Chénier a gagné le premier prix ($2.00) avec 17 parties sur 24. Le deuxième prix ($1) fut remporté par M. Henri Desroches avec 16 parties sur 24. Mais comme Monsieur Desroches était déjà parti, parce qu'il ne voulait pas manqué son char, c'est Madame A. Vermander qui a shéké les dés pour M. Desroches, donc Madame Vermander toujours pour M. Desroches — a détaillé avec Messieurs L. Bellefeuille, Joe Chénier, Sâm Geurs et J.-W. Roy.

Le prix de consolation (50c) fut gagné par M. Henry Benoit, qui est venu à bout de gagner 5 parties sur 24, avec toutes les cartes "pas d'atout" qu'il avait dans son jeu. Choque-toé pas, Henry, t'auras plus de chance la semaine prochaine!

Mademoiselle Blanche Belavance est en tête, pour la série du dimanche avec un record de 58 parties sur 96 parties jouées.

Du bord des hommes, M. Adelard Chénier fait encore son brave, en tête, lui aussi, de la série du dimanche, avec 66 parties sur 96 parties jouées.

Dans le rapport de cartes de la semaine dernière, le nom de Madame Jean Horsay a été omis, je ne sais pas comment; mais je rectifie la chose, aujourd'hui, en disant que Mme Jean Horsay a détaillé pour le 4e prix de cartes, à la grande partie donnée au profit de la St-Vincent de Paul.

Merci toujours à tous ceux et celles qui nous encouragent; merci aussi à toutes les généreuses dames qui nous ont fourni des gâteaux pour notre grande partie de la St-Vincent de Paul. Commencement de la 4e série du jeudi, jeudi prochain, 23 courant.

Au revoir; See you again; Tot later.

George L'EVEQUE,
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.

LE CANADA SUIT L'EXEMPLE DE LA GRANDE-BRETAGNE

La Gazette des Epiciers de Londres, numéro du 8 janvier, déclare que la consommation du thé en Grande Bretagne et en Irlande a augmenté de 34% depuis 1913. Chaque personne y consomme en moyenne neuf livres de thé. En 1921 on a consommé 17 millions de livres de thé de plus qu'en 1920. Cette augmentation dans la consommation explique, que le prix du thé ait subi une hausse. La consommation du thé au Canada n'est de 4½ livres par personne, mais elle va toujours en augmentant.

Le culte perpétuel de Saint Joseph



L'oeuvre des vocations sacerdotales (Suite)

Nous continuons cette semaine l'article que nous avons emprunté au Messager du Sacré-Coeur. Après avoir demandé le concours des prières de tous les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, demande que nous adressons aussi à tous les Associés du Culte Perpétuel de saint Joseph, l'auteur de cet bel article continue ainsi:

"CONCOURS DE NOTRE ZELE... Soyons, chacun dans "notre sphère, des éveilleurs de vocations.

"Parents chrétiens, et vous surtout pieuses mères, c'est le "Pape qui le demande, ne craignez pas de diriger le regard de "vos enfants vers les radieuses clartés du sanctuaire. En- "veloppez vos fils d'une atmosphère de piété et de pureté. "Déposez dans leurs âmes vos généreuses ambitions, élargissez "leur coeur par de nobles leçons et par la pratique du renonce- "ment et du zèle. En semant le sacrifice, vous trempez leur "caractère et vous préparez peut-être des ministres de l'autel. "N'est-ce pas votre rêve! Vous ne sauriez en faire de plus beau. "Il ne tient qu'à vous peut-être que ce rêve devienne un jour "une réalité.

"Prêtres, élus de Dieu pour guider les âmes, mettez votre "sollicitude et le meilleur de votre coeur à découvrir les indices "de vocation, à les protéger, à les développer. Que de germes "s'étiolent et périssent, faute d'un mot, d'un encouragement, "d'une douce impulsion, vers l'idéal sacerdotal! Dans les "catéchismes, en chaire, dans le visite des foyers, au confes- "sional surtout, soyons des EVEILLEURS de vocations. C'est "notre devoir et la plus douce part de notre rôle apostolique.

"Maîtres chrétiens, votre influence sur la jeunesse est pro- "fonde. Faites-vous aussi les instruments des desseins de Dieu. "Sans forcer en rien les volontés, trouvez dans votre zèle les "aperçus qui ouvrent à l'âme généreuse de l'enfant les voies "horizons de dévouement et de zèle. Et sans perdre jamais de "vue cette noble préoccupation, imprégnez vos leçons de "inspirations de vos sacrifices."

EXTRAITS DE NOTRE CORRESPONDANCE

GROUARD, Alta. *"Je vous remercie de m'avoir rappelé "le jour où je dois rendre un culte spécial à saint Joseph. C'est "un moyen admirable que vous avez de rendre la pratique de "cette dévotion infaillible. Je vous retourne vos billets dûment "signés, avec une modique offrande pour le luminaire. Je "compte sur les prières que vous promettez à vos associés et "je demeure."*

Votre tout dévoué en N.S.
(Signé) E. Grouard, O.M.I. Ev. d'Ibora
Vic. Apostolique d'Athabaska.

ST. LAZARE, Man. "Je viens vous dire que nous avons fait notre journée de prières, qui était le Ier février. Nous avons fait la communion spirituelle, car notre Curé était en voyage; nous avons fait brûler des cierges toute la journée devant saint Joseph, à qui j'avais fait un petit autel. Nous avons dit trois fois les sept Douleurs et Allégresses et plusieurs autres prières, surtout Jésus, Marie, Joseph, ainsi que le chapelet le soir. J'ai donné mon aumône au pauvre, ce jour-là, un vieux de 75 ans, n'ayant rien à manger. J'ai pensé que c'était aussi bien de faire mon aumône à ce vieux qu'aux Orphelins. Tout de même je ne vous oublie pas. Vos bonnes prières, s'il vous plaît..." Mme L.G.

SAYERVILLE, Que. *"Je vous envoie de l'argent pour six "pains aux pauvres pour une grâce que j'ai obtenue, la guérison "de mon frère. Veuillez publier."* Mme O.P.

SAINT JOSEPH, SOUTIEN DES FAMILLES, PRIEZ POUR NOUS!
MAISON SAINT-JOSEPH
Otterburne, Man.

L'AGITATION EN IRLANDE

Le gouvernement anglais va continuer l'évacuation de ses troupes du territoire irlandais

Chambre des Communes

Londres ... Les troupes du Sud de l'Irlande, depuis lundi dernier à l'exception de 400 cavaliers qui se sont embarqués à Dublin pour Liverpool hier ... les autres troupes qui sont arrivées dans la capitale irlandaise y sont encore.

Les soupçons ... la suspension du mouvement des troupes ... déclarations contradictoires ... Parlement hier par le Lord Chancelier Birkenhead ... Winston Churchill ... à la Chambre des Lords ... des troupes ... dans le Sud, ... que c'était la conséquence ... joueurs de football ... les autorités de l'Ulster.

Les troubles de Belfast

Belfast, 17. ... Un groupe d'ouvriers dans le quartier du ... a été arrêté ... Une vive émotion a été causée à Newry par l'arrestation, par des ...

... Le programme ... la fête ... l'Ecole de ... Saint-Boniface ...



... de mentionner les grandes lignes pour vous convaincre que nous n'avançons rien à la légère. Nous aurons d'abord les cartes. Puis un orchestre moderne, qui nous donnera un numéro avant les vues animées et qui continuera à jouer pendant ce numéro. Après les vues, nous aurons du chant et la soirée se terminera par un goûter.

Nous devons mentionner que la partie de cartes commencera à 8heure annoncée afin de nous permettre de finir en temps et de vous faire jouir du programme au complet.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à cette soirée et y amenant vos amis et que vous vous en retournerez satisfait et content.

LE COMITE
par C. R.

LES LOUPS EN HONGRIE

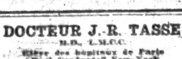
Budapest, 17. — Des bandes de loups ... Budapest ... Miskolcz ...

UNION CANADIENNE

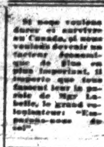


BEAUTE DE LA PEAU





Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur [illegible] plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



CONFERENCIER AGRICOLE

M. L. Villeneuve donne de ce temps-ci des conférences à nos cultivateurs. Jeudi, le 15, Letellier avait son tour. Ca été un succès. Tout le monde a prêté une attention soutenue, tous les conseils ont été très appréciés. Je faisais la comparaison avec les conférences données en anglais. Celles-ci, on ne les suit pas assez bien et très peu de personnes font des questions, pour la bonne raison qu'on ne comprend pas assez l'anglais. On s'ennuie et on perd son temps. Une conférence agricole devrait être un entretien familier entre les cultivateurs et le conférencier. Et pour cela, la première condition c'est de se bien comprendre. Les conférenciers anglais nous disent aussi de fort bonnes choses, mais on ne les comprend pas assez pour bien suivre. La conséquence c'est que ces conférences sont presque toujours des fiascos dans nos paroisses françaises. Pour cette raison, un grand nombre de paroisses les refusent complètement. Cependant nous avons besoin de nous instruire. Voyez. Je prends un cultivateur que je connais bien. L'automne dernier sa récolte n's pas suffi à payer ses dettes courantes: il n'a plus d'argent et là comme ailleurs on ne se passe pas du nécessaire. Les marchands ne vendent pas à crédit et ce pauvre diable, a dû vendre à perte un de ses chevaux pour se procurer le strict nécessaire. Poutant ses voisins ont vendu du lait tout l'hiver: $100. à $150. par mois. Les terres de ces derniers ne sont pas meilleures que celle de leur pauvre voisin. Mais eux savent mieux cultiver. Un bon bonhomme se plaignait que ses poules, des bonnes pondeuses pourtant, ne couvaient que des oeufs clairs. Mais mon ami, fit un voisin, vous n'avez pas de coq! C'est si simple que c'en est bête, me direz-vous. Mais voyez donc, dans les provinces de l'Est, il a fallu trente ans pour faire pousser le trèfle. Pourtant c'est aussi facile de faire pousser le trèfle que d'élever des petits poulets. Seulement il faut savoir le tour. Messieurs les cultivateurs, nous en sommes rendus à un point bien critique. L'entêtement à continuer les mêmes procédés va en ruiner un grand nombre. Il nous faut nécessairement en venir à la culture mixte, c'est-à-dire vendre du lait, du beurre et du fromage. Mais pour cela il faut s'y connaître. Autrement, ce sera s'exposer à faire couver bien des oeufs clairs qu'on voulait éloigner. Dans ces circonstances, il a cru qu'il valait mieux en effet donner sa démission. C'était à regret, car il aimait sa besogne. Il était attaché aux cultivateurs et se sentait nécessaire. L'événement l'a bien prouvé puisque ces messieurs ont dû l'appeler de nouveau à son ancienne besogne. Mais n'est que pour un temps limité et il nous faudrait s'assurer de ses services continuels, le faire entrer de nouveau au département de l'agriculture.

Que faut-il faire? Nous pourrions tenter un effort. Pour cela envoyer une délégation auprès du ministre de l'agriculture. M. Jos Hamelin M.P.P., s'entendrait avec l'honorable Malcolm pour fixer un jour pour cette entrevue. M. Hamelin me ferait connaître cette date et moi je me chargerais d'écrire au moins à un fermier de chaque centre français d'avoir à se rendre à tel jour à telle heure à l'hotel Frontenac pour rencontrer là M. Hamelin qui conduirait la délégation chez l'honorable ministre. Si nous réussissons du premir coup, tant mieux. Si nous subissons un échec, nous en serons quitte pour recommencer.

En êtes-vous?

N. C. JUTRES, Ptre.

vous aussi. Ce sera une culture toute différente. Il nous faudra des silos, des beurreries, des fromageries, et ce qui plus est, des débouchés pour nos produits. Pour cela, messieurs, il nous faut au moins un homme qui connait ce nouveau genre de culture et qui soit maître dans l'industrie laitière. Il nous faut, messieurs, un conférencier canadien-français. Cet homme nous dirigera dans nos travaux, nous le consulterons dans nos doutes et nous marcherons droit à notre but. Ce n'est plus le temps de marcher à tâtons. L'heure est trop critique. Il nous faut faire de l'argent tout de suite ou perdre nos belles terres.

Cet homme qui nous dirigera, mais il est tout trouvé. Je vous assure que M. Villeneuve, en ce genre d'agriculture, n'a pas son égal dans la province.

Donc, c'est cet homme-là qu'il nous faut. Mais monsieur n'a-t-il pas donné sa démission alors qu'il faisait partie du département d'agriculture?

M. Villeneuve était traité comme un homme qui portait ombrage à ses collègues et

GRANDE SOIREE CARNAVAL

C'est le jeudi, 23 février, qu'aura lieu la grande soirée carnaval organisée par la Ligue des Dames Auxiliaires de la G. W. V. Ass., branche des réservistes français.

L'on pourra y venir costumé ou non. Il y aura des prix pour les plus beaux costumes ainsi que pour les plus originaux. Pour donner plus d'attrait à la soirée, il y aura un orchestre.

Donc, venez tous 439 rue Main, Edifice London, jeudi soir, [illegible]

Le prix d'admission sera de [illegible]

La Ligue, dans sa réunion tenue dimanche dernier, a nommé ses dignitaires pour l'année 1922. Ont été élues: Madame A. Moissan, présidente; Mme O. Callede 1ère vice-présidente; Mme H. Chevrier, 2ème vice-présidente; Mme Jos Bernier 3ème vice-présidente; Mme E. Chauvière, secrétaire; Melle L. Germain, trésorière; Mme F. Gingras, présidente du Comité des fêtes et Mmes J. Collon, Duranthon, Michel, J. M. Picard, I. Leguarguer, conseillères.

SITUATION TRES GRAVE

Le Nord et le Sud de l'Irlande sont à la veille d'une guerre civile

Londres, 15.—La révélation faite par M. Michael Collins d'un prétendu complot républicain dans le but de renverser le gouvernement provisoire, l'arrêt soudain de l'évacuation des troupes anglaises et la tension [illegible] qui existe entre le Nord et le Sud, tout s'est réuni pour [illegible] une situation des plus graves.

Personne ne veut prendre [illegible] pourrait, en résulter [illegible] indiquent que la situation qui [illegible] la perspective d'une guerre civile [illegible] sur la frontière n'est pas très [illegible] est sérieusement [illegible] dans le [illegible] d'un état de guerre. Et [illegible] nord de l'Irlande.

BY-LAW No. 6

By-law of the School Trustees for "The School District of Inverness Number 475" for the purpose of borrowing the sum of twenty thousand dollars, and of issuing debentures therefor.

WHEREAS it is necessary and expedient to raise by loan the sum of twenty thousand dollars on the credit of the said School District, for the purpose of erecting a new school [illegible] and paying a new site.

THEREFORE the School Trustees of "The School District of Inverness Number 475" duly assembled, enact as follows:

(1) That it shall be lawful for the said School Trustees to borrow the sum of twenty thousand dollars, by the issue and sale of twenty debentures of the said School District each for the sums set out below of lawful money of Canada.

(2) That the said debentures shall bear date the first day of July A.D. 1922, and shall be payable to the bearer at the Bank of Hochelaga at Letellier in the Province of Manitoba, as follows:

Debenture No. 1, for $1,000.00, payable February 15th, 1924.
Debenture No. 2, for $1,000.00, payable February 15th, 1925.
Debenture No. 3, for $1,000.00, payable February 15th, 1926.
Debenture No. 4, for $1,000.00, payable February 15th, 1927.
Debenture No. 5, for $1,000.00, payable February 15th, 1928.
Debenture No. 6, for $1,000.00, payable February 15th, 1929.
Debenture No. 7, for $1,000.00, payable February 15th, 1930.
Debenture No. 8, for $1,000.00, payable February 15th, 1931.
Debenture No. 9, for $1,000.00, payable February 15th, 1932.
Debenture No. 10, for $1,000.00, payable February 15th, 1933.
Debenture No. 11, for $1,000.00, payable February 15th, 1934.
Debenture No. 12, for $1,000.00, payable February 17th, 1935.
Debenture No. 13, for $1,000.00, payable February 15th, 1936.
Debenture No. 14, for $1,000.00, payable February 15th, 1937.
Debenture No. 15, for $1,000.00, payable February 15th, 1938.
Debenture No. 16, for $1,000.00, payable February 15th, 1939.
Debenture No. 17, for $1,000.00, payable February 15th, 1940.
Debenture No. 18, for $1,000.00, payable February 15th, 1941.
Debenture No. 19, for $1,000.00, payable February 15th, 1942.
Debenture No. 20, for $1,000.00, payable February 15th, 1943.

(3) That each debenture shall be signed by the Secretary-Treasurer and countersigned by one of the Trustees of the said School District, and that each coupon shall be signed by said Secretary-Treasurer.

(4) That the said debentures shall bear interest at the rate of [illegible] per cent per annum from [illegible] date [illegible] payable annually on the [illegible] of February in each year, on the presentation of the interest coupons [illegible] at the said Bank of Hochelaga.

(5) That provision shall be made out of the annual school taxes for the payment of the said debentures and interest, and such provision shall form part of, and be included in the annual statements of moneys required for the purposes of the said School District.

DONE AND PASSED by the said School Trustees of "The School District of Inverness Number 475" assembled at the municipal hall Letellier in the Municipality of Montcalm in the Province of Manitoba, this sixth day of February A.D. 1922.

J. SAURETTE, Chairman.
N. BRETON, Secretary-Treasurer.

(Corporate Seal)

I HEREBY CERTIFY that the above is a true copy of a By-law passed at a duly convened meeting of the School Trustees for "The School District of Inverness, Number 475, held at Letellier within the said Province, upon the sixth day of Februrry, 1922.

N. BRETON, Secretary-Treasurer.

En Province

DUNREA

Notre concert dramatique et musical aura lieu le 26 et le 28 février. On se prépare de venir en foule, car il s'agit de se payer un peu de fou-rire avant le carême.

DUFRESNE

Nous n'entendons pas parler souvent de notre petite localité Dufresne, sur les feuilles de notre journal "La Liberté". Pourtant elle existe. Son commerce augmente beaucoup, on s'y amuse bien à ces temps de l'année. Nulle part ailleurs, on ne vit mieux qu'à Dufresne.

Depuis le mois de janvier dernier, nous avons un magasin à proximité de la gare, ce qui était bien désiré depuis longtemps.

Le commerce bat son plein ici, pour le lait; l'hiver n'étant pas très dur et ayant peu de neige, les gens s'empressent d'expédier et de charger des chars de blé et de foin qui se vendent bien pour l'année. Il y a de belles terres à vendre par ici, venez grossir nos rangs Canadiens-Français. Nous espérons sous peu avoir une gare plus moderne.

Nos collégiens et nos élèves des couvents sont partis pour aller reprendre leurs classes.

Mlle M.-Anne Bissonnette nous a quittés en compagnie de son frère, monsieur Avila et sa femme pour aller à St-Jean-Baptiste, visiter leurs parents et amis, nous leur souhaitons bon voyage.

* * *

Mlle Annette Savoie de Somerset était de passage chez sa grande mère et son oncle M. M. Dupuis.

* * *

Mlles E. Mireault et L. Desmarais sont allées à la ville par affaires.

* * *

M. Art. Laurin est allé passer quelques jours chez sa mère et sa soeur à La Broquerie.

* * *

Mlle H. Jacques de St-Claude, Man. est en promenade chez sa soeur Mme Alex Laurin.

* * *

M. Francis Desmarais et sa dame sont allés à la ville pour affaires personnelles.

* * *

Notre dévoué curé M. St-Amant a fait, dimanche dernier, appel en faveur des "petites affaires" des vieux pays, malgré que personne n'était prévenu d'avance, la quête a rapporté une jolie petite somme.

* * *

M. Jos. Granger et sa fille Mlle M.-A. étaient de passage chez M. Arthur Mireault, à cette occasion quelques privilégiés ont été conviés à souper.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que notre dévouée institutrice va demeurer parmi nous, pour continuer à instruire nos enfants, ce dont nous lui sommes bien reconnaissants.

* * *

Madame Léon Laurin est en promenade pour quelques jours chez sa soeur Madame St-Germaine de St-Norbert.

* * *

M. S. Mireault Sr est allé à la ville pour ses affaires commerciales.

* * *

Durant les fêtes chacun reçoit ses parents et amis par ici. Tous rivalisent. Les dames de Dufresne sont des maîtresses en l'art culinaire; faut voir les tables chargées de mets délicieux et beaux auxquels les convives savent faire honneur. Ensuite, on s'amuse galement à jouer aux cartes, chanter, faire de la musique. Le 12 février dernier, c'était le tour de chez M. S. Mireault Sr. Après un succulent souper, on organisa une partie de cartes qui égaya fort les invités quelques heures durant. On s'amusa ensuite avec chant et musique. Le 1er prix fut gagné par M. S. Mireault qui galamment l'offrit à sa compagne de jeu Mme J. Manaigre qui l'accepta avec empressement. Le prix de consolation était réservé aux dames A. Mireault et Mlle. Laurin, qui partagèrent fraternellement. On s'est dit, au revoir à une heure avancée.

Mercredi prochain, M. et Mme Emile Désorcy célébreront leurs noces d'or. A cette occasion tous leurs enfants vont se réunir pour fêter les jubilaires. Nous leur présentons nos félicitations et leur souhaitons longue vie santé et bonheur.

* * *

Nous apprenons avec peine que Mme A. Lavallée est un peu malade. Nous espérons qu'elle va se rétablir tout à fait avec les beaux jours.

Mel Ha!

ST-ADOLPHE

In Memoriam.

Bien-heureux les morts qui meurent dans le Seigneur! Ce matin un glas funèbre annonçait aux paroissiens de St-Adolphe qu'une âme venait de quitter la terre et l'on sut bientôt que la mort venait de passer, enlevant une jeune fille de 24 ans à l'affection des siens. Cette morte, si regrettée, est Marie-Louise Berriault, fille bien-aimée de Bernard Berriault et de M. Parisien. La terrible faucheuse n'a pas surpris cette belle âme, dont toute la vie n'a été pour ainsi dire qu'une préparation à la mort.

Encore bien jeune, elle avait dit adieu à sa famille très aimée et choisissant Dieu seul pour son héritage, elle était partie bien loin, au noviciat des Filles de la Croix là-bas en France. Heureuse du choix qu'elle avait fait, elle se préparait à sa profession religieuse quand elle sentit les atteintes du mal terrible qui devait l'emporter. Pauvre petite novice, elle vit de sa chambre de malade ses compagnes aimées se diriger vers la chapelle où elle avait espéré se donner à Dieu, mais le Maître en avait décidé autrement, et c'est au ciel qu'elle fera sa profession.

La maladie eut un temps d'accalmie et les bonnes religieuses espérant un effet salutaire d'un changement de climat elle profita du répit que lui laissait le mal pour revenir au milieu des siens; mais cette dernière espérance fut vaine, et bientôt ses parents et ses amis comprirent qu'ils étaient impuissants en face de la mort qui approchait rapidement.

Très résignée à la volonté divine, acceptant ses souffrances avec une douceur et une patience angélique, Marie-Louise ne pensa plus qu'à se préparer au grand départ. Déjà elle avait reçu l'Extrême Onction depuis quelques jours, et quand elle sentit sa fin approcher elle fit ses adieux à ses parents chéris, à sa petite soeur tant aimée et à ses chères religieuses; et calme, elle attendit la mort. Pendant la dernière semaine qu'elle passa sur la terre, elle eut la grâce insigne de communier plusieurs fois, et le matin du 15 février, après avoir reçu pour la dernière fois la sainte communion elle ferma doucement les yeux et alla faire au ciel [illegible] de grâce [illegible] avait [illegible] que le bon curé [illegible] dans [illegible] rents [illegible] très grièves des [illegible]

Elle est morte tout [illegible] comme un enfant [illegible]

Parents désolés, je comprend votre douleur, et je mêle mes larmes aux vôtres, mais c'est Dieu lui-même qui veut se faire votre consolateur. Notre Divin Sauveur n'a-t-il pas pleuré avec Marthe et Marie devant le tombeau de son ami Lazare et les Juifs disaient: Voyez comme il l'aimait. Mais à vous aussi il dit comme autrefois à ses amis: Je suis la Résurrection et la vie, et celui qui croit en moi quand même il serait mort vivra. Encore quelques jours, quelques années peut être et vous retrouverez votre fille qui est heureuse pour l'éternité. Vous ne la voyez plus mais elle délivrée des douleurs et des misères de la vie vous sourit et vous aime, elle prie pour vous et elle vous attend. En reconnaissance de vos soins et de votre tendresse, elle demande à Dieu pour vous la résignation dans l'épreuve qui vous frappe et quand votre tour viendra de partir pour l'autre monde, elle viendra elle-même au devant de vous.

Fasse le ciel que notre mort soit aussi douce, aussi consolante que la sienne.

Adieu, au revoir au ciel!

Une amie,
A. B. G.

A moins que les vers ne soient expulsés de l'organisme, un enfant ne peut pas être en santé. L'Exterminateur de Vers de Mother Graves est un excellent remède pour détruire les vers.

Le Marché

"Steers"—	
Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$4.50—$5.50
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
"Feeders", "Steers"—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$3.00—$3.75
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$3.25—$3.75
Bons	$2.50—$3.00
"Oxen"—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
"Bulls"—	
De choix	$3.00—$3.50
Bons	$2.00—$2.50
Taures de Boucherie—	
Choix	$5.25—$5.75
Bonnes	$4.00—$4.50
Taures: "Stockers"—	
De choix	$2.75—$3.25
Bons	$2.25—$2.50
Veaux.—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$4.00—$5.00
Cochons.—	
De choix	$11.25—$11.25
Lourds	$7.25—$9.25
Truies	$5.25—$7.25
Légers	$10.00—$10.25
[illegible]	$4.00—$10.25
Vaches de boucherie.—	
De choix	$4.25—$4.75
Bonnes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.50—$2.50
Moutons.—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50
Agneaux	$7.50—$8.75
Ordinaires	$5.00—$6.50

PRODUITS

Prix du Gros.

Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Légumes—	
Patates, No 1	$ .70
Patates, Mélangées	$ .65
Choux, Le cent	$2.00
Betteraves, Le cent	$1.00
Navets, Le cent	$1.00
Carottes, Le cent	$1.50
Oignons, Le cent	$4.00
Alimentation.	
Son, La tonne	$21.00
Gru, La tonne	$23.00
Gruau.—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin—	
Mil No 1	$18.00
Mil No 2	$16.00
Red Top No 1	$13.00
Red Top No 2	$11.00
Upland No 1	$10.00
Upland No 2	$8.00
Paille	$6.50

Pas de demande pour les qualités inférieures.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée pour la semaine finissant le 13 fevrier 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 14 Fev.	Merc. 15 Fev.	Jeudi 16 Fev.	Vend. 17 Fev.	Samedi 18 Fev.	Lundi 20 Fev.
Blé No. 1 Nord	1.34¼	1.36⅛	1.36⅜	1.35⅛	1.39½	1.46
2 Nord	1.29¾	1.31⅞	1.32⅛	1.30⅝	1.34⅛	1.41
3 Nord	1.23¾	1.25⅜	1.25⅞	1.24⅜	1.27⅞	1.34½
Avoine 2 CW	.49½	.50⅝	.50⅜	.49⅞	.50½	.51
3 CW	.45¾	.46¾	.46⅜	.46⅛	.46¾	.47¼
Orge 3 CW	.62¼	.63¼	.62¾	.61¾	.63½	.64¼
4 CW	.59⅛	.60⅛	.59⅝	.58⅝	.60¼	.61
Lin 1 NW	2.38½	2.42	2.35	2.29½	2.37½	2.43
2 CW	2.33½	4.37	2.30	2.24½	2.32½	2.28
Seigle 2 CW	1.01¾	1.03¼	1.01¼	1.00[illegible]	1.02⅛	1.06½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.33¾	1.35½	1.36½	1.34⅜	1.38⅞	1.45½
Avoine 2 CW	.47⅞	.48⅜	.48¾	.47¼	.48[illegible]	.48⅞
Orge 3 CW	.61	.62	.61½	.60½	.62½	.63¼
Lin 1 NW	2.36½	2.41	2.34	2.28½	2.36½	2.42
Seigle 2 CW	1.00¾	1.02¼	1.00¼	.99¾	1.01½	1.05½
Options						
Blé Mai	1.33¼	1.36⅛	1.36⅛	1.34⅜	1.37⅞	1.44½
Juillet	1.28¼	1.31⅜	1.30	1.28⅛	1.30½	1.36¼
Avoine Mai	.46	.50⅜	.49¾	.49⅛	.50	.50½
Juillet	.48⅛	.46¾	.48½	.48½	.49⅛	.49½
Orge Mai	.65	.63¼	.65¼	.64½	.64	.66¼
Juillet	.63½	.60⅛	.63½	.63¼	.66[illegible]	.65
Lin Mai	2.40½	2.42	2.31½	2.31½	2.39	2.44½
Juillet	2.41	2.37	2.32	2.32	2.39½	2.16
Seigle Mai	1.05	1.03¼	1.03½	1.03½	1.04⅜	1.09

Le Comptoir Agricole Ltée
300 Grain Exchange. Winnipeg, Man.

En Province

STE-ROSE-DU-LAC

Groupe littéraire.

Nos jeunes demoiselles se sont réunies, jeudi soir. On peut dire que si leur première réunion sérieuse, fut pour elles une cause d'angoisse, elles ont montré qu'elles pouvaient écrire correctement le français. Tout de même, elles furent vite convaincues que la mémoire oublie vite; que le petit bagage de connaissances acquises à l'école fait comme le beurre, c'est pour cela que maintenant, nos jeunes filles ne paraissent plus sur la rue, sans avoir un dictionnaire ou une grammaire française. C'est peut-être exagéré, mais on remarque avec plaisir que toutes sont intéressées. Aussi leur premier devoir fut très courageant. Il s'agissait de faire la revue et pour que la revue soit complète, il fallait commencer au commencement de la grammaire. Or, le moyen de revoir la grammaire, c'est par l'analyse, comme tout le monde sait. Or, encore, ici, nos jeunes filles ont eu à faire une analyse qui les a forcées à parcourir toutes les pages des éléments et elles ont prouvé qu'elles savaient leurs éléments d'une manière plus que convenable. Vint une traduction de dix vers de "Boileau" qu'il fallait mettre en prose. Ici, ça devenait intéressant, amusant. Voir comment chacune avait compris ces vers et surtout comment elles s'exprimaient. C'était en quelque sorte leur première composition littéraire. A tour de rôle, donc, nos demoiselles lurent leur travail. Toutes et chacune d'elles avait l'idée et on fut embarrassé pendant quelques instants pour savoir qui avait le meilleur travail. Aussi on juge, à propos pour cette fois de ne pas comparer. Relire Boileau le traduire et l'entendre réciter, savez-vous bien que ce n'est pas si bête? Et pour la direction et pour les élèves, c'est que c'est charmant. De là on passe à la critique et la discussion d'un devoir qui renfermait les difficultés sur la syntaxe des noms. Quel plaisir, mon Dieu. Comme c'est intéressant, à tour de rôle on parle, on discute, on donne des raisons, on se permet de faire des distinctions, on parle de sens propre, de sens figuré, d'acception générale et particulière, on sort tous ses grands grands mots, quoi, on a l'illusion d'assister même mieux que cela, on se croirait en plein parlement à Québec ou à Paris, puis que tout le monde de l'Académie française..! Oh! Mais disons tout de suite que ce n'était qu'une illusion de deux secondes. Nous étions loin de l'Académie française, académiciens. En somme, la syntaxe sera vite revue et alors nous commencerons d'une manière plus détaillée l'étude de la littérature. Déjà on a vu les définitions des mots littérature, composition et style, et surtout on a bien compris la différence entre ces mots. Pour la prochaine réunion de jeudi prochain, nous avons un devoir qui oblige de revoir, dans les grammaires les plus complètes, tout ce qui se rapporte à l'analyse logique. Puis nous avons à préparer une des plus belles pages de notre histoire, afin de pouvoir écrire notre première composition régulière. Il s'agira de produire "cette belle page littéraire". Du courage donc. Etudions notre grammaire, notre dictionnaire, notre histoire et à la semaine prochaine.

La Chorale.

Vendredi, nous avons eu une tempête, ce qui empêcha plusieurs de nos chantres, d'assister à leur répétition. Malgré les absences, tout de même la répétition eut lieu, car il est entendu que le vendredi soir est fixé pour les réunions de la chorale et, quand même, il n'y aurait qu'un ou deux chantres, l'étude du "grégorien" et du solfège se poursuivrait. On ne peut attacher trop d'importance à ces exercices, car le chant, c'est la vie, dans toute sa force, de nos cérémonies. Puis il ne faut pas cesser de crier bien fort: "IL N'Y A RIEN DE SI BEAU AU POINT DE VUE ESTHETIQUE QUE LA MUSIQUE RELIGIEUSE BIEN EXECUTEE" N'y aurait-il que la gerbe séduisante de fraîcheur et de grâce des "alleluia", que c'en serait assez pour prouver qu'il n'y a rien d'outré dans cette opinion. Prenez l'Alleluia du premier dimanche de l'Avent, voyez cette mélodie merveilleuse qui orne les mots "tuum" et "vobis", sans atténuer le sens des paroles: "Ostende nobis misericordiam tuam." Prenez l'alleluia de la messe de "Noël", "Deus sanctificatus" elle est si jolie que l'auteur, sûr de répondre à l'unanimité des âmes priantes la ramène six ou sept fois dans les divers offices de la Nativité et de l'Epiphanie. C'est le cri joyeux de l'humanité satisfaite après une attente de plusieurs siècles. Nous continuerons chaque semaine, non seulement à étudier les principes de plein-chant mais nous nous efforcerons à y découvrir toutes les beautés. Pour bien exécuter une seule phrase de plein-chant, cela demande du temps et de la patience. Il faut décomposer sa phrase en propositions, après l'avoir traduite dans la langue maternelle; il faut distinguer entre la proposition principale il faut trouver le sujet de chaque proposition, ce qu'il est, ce qu'il veut, ce qu'il fait, ce qu'il ressent, ce qu'il veut dire et comment il le dit, quel est le mot, dont il se sert. Puis voir comme la musique est bien adaptée aux paroles en examinant les pauses, les signes rythmiques et en décomposant les mots etc. Pour cela il faut de l'étude et de la persévérance. Il faut continuer à assister aux répétitions.

Un vingt-et-unième anniversaire

Dimanche dernier, monsieur et madame Joseph Hamelin fêtaient leur vingt-et-unième anniversaire de mariage. Sur leur aimable invitation, monsieur le curé et son vicaire, ainsi que les parents et quelques amis se rendirent pour le souper et la soirée. Les convives firent leur devoir à table, c'était si bien préparé et comme on dit en Canadien, "d'un si bon coeur." Puis au bout de la table, nous avions un artiste dépeceur dans la personne de Louis Fouchard. Toute la veillée, ce fut une succession de musique et de chansons. Les demoiselles Irène et Eugénie au piano, notre député-héros au violon et les amis avec leurs chansons, rendirent la veillée on ne peut plus agréable. En attendant leur cinquantième anniversaire, nous irons encore veiller chez monsieur et madame Hamelin.

Chez les jeunes gens.

Dans "La Liberté" du 6 décembre dernier, on pourra lire tous les détails de l'assemblée, tenue le dimanche précédent, dans la salle de l'école, sous la présidence de J.-B. Lalonde en l'absence de notre président actif, J. Allard. Grâce à Jean Défriche, qui a rempli le rôle de secrétaire suppléant, tous les détails de cette inoubliable séance ont été enregistrés. Dire que cette séance fut un fiasco, ce serait faire injure à notre révérend et digne chapelain, qui s'est évertué à la préparer, ce serait une insulte jetée à la face des jeunes orateurs de la circonstance qui avaient fait des efforts, pour donner leur premier discours, ce serait un soufflet à la face du président temporaire qui a su si bien faire marcher les choses rondement. C'est dans cette réunion, que sous la direction de monsieur le chapelain, on vit les jeunes gens se classifier en trois catégories bien distinctes de "musiciens", de "militaristes" et de "littérateurs". On se rappelle encore de ce bon sourire chez tous ceux qui furent présents à cette assemblée. Ce sourire disait beaucoup pour l'avenir de cette société des jeunes gens.

Dimanche dernier, dans la sacristie, eut lieu une autre séance générale. La grande majorité de tous les membres de la ligue étaient présents. Le président J. Allard, occupait son siège. Monsieur le curé expliqua le but de l'assemblée, qui était de s'enquérir du travail de chaque groupe. Ces groupes étaient formés mais non organisés, alors il fallait travailler à leur organisation. Ici, monsieur le curé, nous fit des remarques générales sur la manière de tenir les assemblées. Il n'y a pas d'assemblée intelligente, qui, si elle veut faire un travail effectif, ne se conforme pas à certaines lois parlementaires. Ces lois ne s'inventent pas, elles s'étudient et il montrerait sa profonde ignorance, celui qui voudrait faire marcher les choses selon son opinion personnelle. Ces lois demandent qu'il y a des officiers sachant bien quels étaient leurs devoirs. Ces lois nous disent entre autres choses que le président est comme juge dans ces assemblées; que le secrétaire doit tenir les archives et prendre note de tout ce qui se passe dans une assemblée où il y un quorum même s'il ne se fait pas la moindre motion ou si l'on n'arrive pas à une secrétaire. N'est-ce pas un sténographe il doit être prêt au commencement de chaque assemblée de lire les minutes et dire, la date, l'heure, l'endroit de la dernière assemblée. Qui présidait, qui était présent, le but de l'assemblée et ce qui s'y est passé bien ou mal. Après ces remarques que monsieur le curé nous fit d'un ton très énergique et qui dénotait son amour des jeunes gens, son enthousiasme pour toutes les organisations paroissiales et sa détermination à les voir toutes réussir, on fit l'appel des membres de chaque groupe, on recruta quelques membres, puis on fixa à lundi soir, la réunion du groupe militaire et à mercredi, celui du groupe littéraire. Quand au groupe musical il vit bien et se réunit tous les vendredis soirs tandis que par ailleurs, on peut dire que les sports occupent non seulement les jeunes gens, mais intéressent vivement tout le village.

Garde militaire.

Lundi soir, tous les jeunes gens qui voulaient faire partie de la garde militaire se sont réunis dans la sacristie. Après avoir bien défini le rôle de cette garde dans notre paroisse, la part active qu'elle pourrait prendre dans nos fêtes et nos démonstrations sans parler des multiples petits services qu'elle rendrait en temps et lieu. Jean Béas, Georges Roy et J. Vermette furent nommés pour former l'exécutif, qui s'occupera de tous les détails de cette organisation. La prochaine assemblée aura lieu, vers le milieu de la semaine prochaine. Nous aurons alors plus de détails à donner.

Cercle d'études.

Qui dira que nos jeunes gens ne sont pas sérieux? Mercredi dernier, dans la bibliothèque du presbytère, les jeunes gens du groupe littéraire se sont aussi réunis. Ils ont étudié ensemble la constitution et les réglements de l'association de la jeunesse catholique et ont passé une résolution statuant que tous les membres présents formeraient le cercle d'étude, la Ligue du Sacré-Coeur, avec l'intention de s'affilier plus tard au comité central de l'A.C.J.C. L'exécutif est composé de Joseph Allard, d'Emile Lussier et de J. Vilatte. L'assemblée régulière et hebdomadaire est fixée au mercredi soir.

Concours des journaux catholiques

Ste-Rose ne veut pas rester en arrière des autres paroisses de l'Ouest, lorsqu'il s'agit de la diffusion de la presse catholique. Nos bonnes gens, par leur amour de la saine lecture et par le nombre des journaux franchement catholiques qui pénètrent dans nos foyers ont prouvé qu'ils comprenait l'oeuvre de la bonne presse. Ils veulent donner une autre preuve de leur appréciation par la part très active qu'ils veulent prendre dans le concours organisé par nos deux excellentes revues: "La Liberté" et le "North West Review". Notre candidat n'est personne autre que notre jeune vicaire. Déjà il abat la campagne et multiplie ses agents, pour placer un de ces journaux dans toutes les familles catholiques des environs. Le concours des jeunes gens et des demoiselles, voire même des enfants lui est assuré. Nous ne doutons pas des résultats, car les votes pleuvent de tous côtés et par milliers.

Jean DEFRICHE

ST-GEORGES DE CHAATEAUGUAY

Nos lecteurs se sont peut-être demandés si St-Georges était mort! Le Saint, oui; mais la paroisse, non, car il y a plus d'activité que jamais et la colonisation se fait presque d'elle-même depuis quelques mois, sans qu'on ne fasse trop d'appel.

En dépit des paroles peu élogieuses de certains connaisseurs très ignorants de notre paroisse, ne sachant pas même le chemin pour y venir, nous avons pu enregistrer depuis cinq mois une trentaine de visiteurs de terres qui ont retournés les uns avec l'espoir fondé de revenir bientôt, les autres avec la détermination bien arrêtée de se grouper autour de notre clocher dans quelques semaines ou quelques mois. Que l'on vienne pour prendre des homesteads, c'est chose encore assez facile et favorable à l'agrandissement de la paroisse, vu la prospérité de ces terrains du village. Que l'on vienne pour acheter des terres en culture, c'est peut-être là le plus grand avantage et, pour le colon et pour la paroisse, car l'installation décidée d'un moulin à pulpe, à quelques milles de l'église donne la perspective peu alléchante d'une population mixte et la perte d'un certain terrain qui devrait rester canadien français. Restons homogènes et les questions scolaires et nationales, au lieu de tomber dans le panier à chiffons feront l'objet de nos continuels débats et se graveront davantage dans le coeur de tout patriote.

* * *

En marge de la colonisation, nous avons bien nos petites oeuvres paroissiales et qu'on veuille bien me pardonner le retard à donner le rapport de notre dernière **Tombola**, et à remercier cordialement tous ceux qui ont su contribuer charitablement à son succès. Les quelques ombres, au tableau nont heureusement rien défiguré et nous avons été heureux de contribuer par nos aumônes à toutes les demandes écrites qui nous ont été faites pour d'autres oeuvres diocésaines. La charité demande d'aider son frère!!!

Voici les noms des heureux gagnants des objets de notre **Tombola**:

M. Henri Auger, Port Arthur, Ont., un porc; M. C. Villeneuve, St-Boniface un agneau; Mlle C. St-Pierre, St-Georges, une brebis; M. Etienne Chèvrefils, St-Georges, un service à l'eau; Mme Paul Caplette, St-Georges, une dinde; Mme Adrien Vincent, St-Georges, un coussin; Mlle C. Mancautel, Pr. de Québec, 1 poulet et 1 Leghorn; Mme Ls. Vincent, St-Georges, 1 paire de souliers; M. L.-S. Gendreau, St-Norbert, 1 minot de pois; M. Domine Vincent, St-Georges, 1 paire de chaussettes en laine; M. Jean St-Pierre, St-Georges, une photographie de Mgr Langevin; M. John Lacasse, St-Georges, un veau gras; M. l'abbé I. Macaire, St-Malo, un agneau et une livre de laine filée; M. Ph. Vincent, St-Georges, un mouton; M. l'abbé E. Halde, La Salle, 25 lbs de beurre; M. l'abbé R. Brodeur, Sioux Lookout, un plateau pour gâteaux; M. Laurent Dupont, St-Georges, un minot de pois; M. Isidore Canada, Ft Alexandre, un manteau; M. l'abbé N. Poirier, Saskatchewan, une paire de mocassins; M. Théo. Levack, Lac du Bonnet, un coq; M. Crow, Black River, un porc; M. V. Robillard, Winnipeg, un agneau; M. Jos. Papineau, St-Georges, un mouton; M. S. Gérard, St-Isidore, P. Q. un minot de pois; Mlle R. Chèvrefils, St-Georges, un nécessaire de toilette; Mme E. Martel, St-Georges, un couvrelit; M. Fleury, St-Boniface, une table; M. Jos. Lambert, St-Claude, une paire de souliers; M. Geo. Dupont, St-Georges, deux paires de chaussettes en laine; M. J. George, Bellegarde, Sask., un minot de patates.

M. I. Villeneuve de St-Boniface, a eu la charitable idée de remettre son agneau au tirage au profit de l'église et le nouveau gagnant a été M. George Dupont, St-Georges.

Mlle C. Moncautel, M. S. Gérard, M. L.-S. Gendreau, ont laissé leurs dons, les uns à la paroisse, d'autres en oeuvres de charité particulière.

A tous, nous offrons un cordial merci et apprécions beaucoup la part prise à nos oeuvres.

Tous les paroissiens méritent une mention pour leur charité, dans les nombreux précieux dons qu'ils ont faits à cette occasion. Leur générosité et leur esprit d'union nous ont valu un beau succès. Espérons qu'ils ne dérogeront pas de leurs belles traditions, qui semblent être suivies même par notre jeunesse. A l'occasion de cette **Tombola** les jeunes filles ont su nous servir une comédie aussi utile en leçon qu'agréable. Elles ont joué le "Sonneur de Cloches" avec une souplesse d'habiles actrices, et un décorum théâtral des mieux réussi. De nombreux applaudissements ont prouvé leurs talents, sans cependant leur décerner de médailles — il y en avait suffisamment déjà — A quand la soirée des jeunes garçons?!!

GLANEUR.

Baptême.

16 février. — Joseph-Wilfrid Vincent, fils de Fortunat Vincent et de Marie-Louise Papineau. Parrain et marraine, M. et Mme Zotique Chèvrefils.

$7000 EN BEAUX PRIX $7000
PRIX EN TOUT

COMMISSION DE 15% EN ARGENT AUX NON GAGNANTS

L'OFFRE DU VOTE TRIPLE SE TERMINE, LUNDI, LE 6 MARS, A 9 P. M.

LES ABONNEMENTS DU DEHORS SERONT ACCEPTES POUR CETTE PERIODE POURVU QUE L'ESTAMPILLE POSTALE N'INDIQUE PAS UNE DATE QUI SOIT PLUS TARD QUE P.M., LE 6 MARS. L'ECHELLE DES VOTES SERA D'UN TIERS MOINS APRES LE 6 MARS

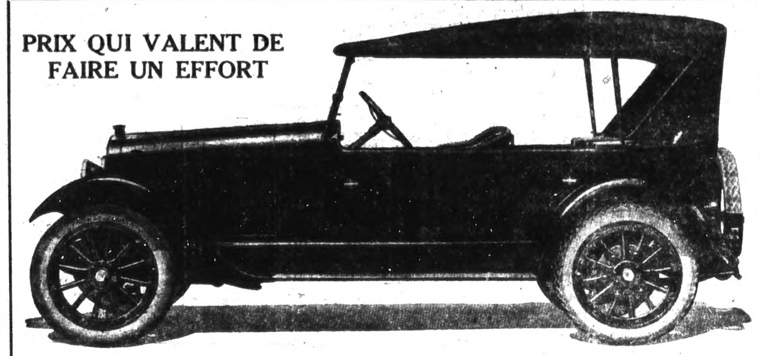
Noms des candidats

	Votes
Mme J. J. Kelleher, 165 Marion, Winnipeg	174,350
Melle Mamie Fanning, 1718 Crawford, Ft. William	11,800
Michael M. McNeive, 37 St. John's Blk., Winnipeg	123,550
H. J. Dignem, 910 Rosser Ave., Brandon, Man.	263,000
Mme Anthème Therrien, Ste. Amelie, Man.	20.030
Mrs. Jos. Gagnon, 423 College, St. Boniface	5,050
Mme. M. J. Bailley, 7676 Redwood, Winnipeg	95,350
Mme Marg. Watters, 450 Salter, Winnipeg	74,800
Albert Labossière, Somerset, Man.	41,650
Melle Lina Lamoureaux, Saint-Norbert, Man.	150.505
J.-H. Klotz, Denzel, Sask	5,100
Abbé A.-H. Laurin, Pinewood, Ont.	104,900
J.-B. Salve, 438 Saint-Jean-Babtiste, Saint-Boniface	25,050
F. Desmarais, Dufresene, Man.	5,050
Mme Louis Alary, LacPelletier, Sask.	78,250
Mme. R.-F. Oakes, Westaskiwin, Alta.	48,600
Bernard P. McEleney, Spruce Grove, Alta.	5,050
Mme Alphonse Pepin, Laurier, Man.	121.750
Thomas Cofferty, 539 Banning St., Winnipeg	5,050
Clara Fuchs, Dodsland, Sask.	13,350
Melle Rosalie O'Meara, 198 Chestnut, Winnipeg	13,200
David Turcotte, Young, Sask.	42,650
George Tarling, Fort William, Ont.	44,000
K. Panaschuk, Portage la Prairie, Man.	5,030
A. J. Funk, Runnemede, Sask.	13,050
Mme H.-E. Noel, St. Eustache, Man.	143,[illegible]00
Abbé Alex d'Eschambeault, Ste-Rose du Lac, Man.	102,650
J.-P. Kennedy, Radville, Sask.	13,050
Vincent Jackowsky, Avonleau, Sask.	5,050
Louis Abgrall, Saint-Laurent, Man.	18,800
Nora M. Longley, Kenora, Ont.	5,030
Abbé Oct. Fucher, Ceylon, Sask.	13,050
Melle B. Levesque, Vassar, Man.	5,050
Thérèse-Evangéline Hélie, 7) Victoria, St-Boniface	77,700
David M. Geary, Saskatoon, Sask.	5.050
M. Cleary, Ste. 2, Bell Blk., Saskatoon	5,050
Melle Marie Curtin, Regina, Sask.	190,050
Melle Blanche Dufault, 133½ Marien, Norwood	207,750
Mme L. Chênier, 115 Richot St., St-Boniface, Man.	154,150
Melle Margaret Sweeney, 302 Horace, Norwood	111,850
Wm. James Ryan, 69 Dagmar, Winnipeg	242,550
Mme Alvina Dupas, 92 Berry, Norwood	257,600
Mme Leo Egan, 632 Bannatyne, Winnipeg	6,450
Martha M. Percy, Ste. 15, Waller Blk., Norwood	5,050
E. Dwyer, S.M.S.C., 233 Carlton, Winnipeg	105,450
Wm. McDougall, Lorette, Man.	62,300
Paul Robin, Fort Francis, Ont.	206,550
Jean Delaquis, Notre Dame de Lourdes	167,100
D. W. Watson, 962 Ingersoll, Winnipeg	22,950
Albérie Gauthier, Ste-Agathe, Man.	36,600
Auguste Desrosiers, Ste-Anne des Chênes, Man.	47,850
Andre Colbe, St. Leon, Man.	221,430
Melle Marguerite Balez, Haywood, Man.	82,030
Alex Turcotte, Lethbridge, Alta.	22,600
Mme J. Ready, 824 College, Winnipeg	25,500
Mme James Rooney, Saskatoon, Sask.	22,350
Michael J. Maloney, Medicine Hat, Alta.	139.300
Mme J.-T. Roy, Lampman, Sask.	72,050
Mme Mary Chudleigh, Roremost, Alta.	13,050
Melle Cecile Giroux, Grouard, Alta.	116,100
Mme John McGrath, Druid, Sask.	13,350
George Roth, Jr., Nemiskam, Alta.	29,100
Charles Ulrich, leipzig, Sask.	31,050
Mary E. Gross, Hodgeville, Sask.	22,350
J. F. Venables, Prince Rupert, B.C.	18,650
Albert Desagnés, La Salle, Man	270,450
Melle Anna Beaupre, Dunrea, Man	98,300
T. J. Kelleher, 599 McMillan Ave., Winnipeg	5,050
Melle Germaine Gauthier, Las du Bonnet	30,100
Mme Octave Gauthier, Ste-Agathe, Man.	254,100
Gaspard Bérard, Ste-Elizabeth, Man.	48,100
André Rousseau, Inwood, Man.	24,900
Melle Eugéni McDougall, Lorette, Man.	78,100
B. Rondeau, St-Labre, Man.	13,050
A. H. Meunier, Ste. 30, Provencher Blk., St-Boniface	64,300
Mme Origene Roy, 95 Luxton Ave., Winnipeg	253,700
Ellard Killeen, 1875 Portage Ave., St-James	13,250
James Reagan, Maple Creek, Sask.	67,450
Melle Josephine Lucier, St-Vital, Man.	30,650
Melle Gertrude Murphy, 367 Edmonton, Winnipeg	174,350
Peter Robertson, 473 Gertrude Ave., Winnipeg	103,600
Charles Devlin, Gravelbourg, Sask.	13.050
W. Hind, Moosomin, Sask.	13.050
Hermenegilde Savard, St-Alban, P.Q.	22.100
P.-A. Jansen, Maple Creek	5,050
Clement Viel, Box 22, St-Boniface, Man.	13.050
J.-G. Repchinsky, Vonda, Sask.	67,050
Mme Hormidas Proulx, St-Front, Sask.	21,500
J.-J. Shannon, 436—4th Ave., N. Saskatoon, Sask.	5,050
Mary Cowden, Radville, Sask.	5,050
Elizabeth Loire, Wauchope, Sask.	23,050
Melle Myrtle Morin, La Fleche, Sask.	37,050
Neil McGirl, Rockhaven, Sask.	19,050
Arthur Dupuis, St-Boniface Hospital, Ss-Boniface, Man.	19,030
Melle Clara Vachon, Oak Lake, Man.	34,950
Théo. Corbeil, St. André Avellin, Co. Labelle, P.Q.	28,050
Didace Audette, St. Pierre Jolys, Man.	5,200
Mme Cécilia Watson, 441 Maryland St., City	5,050
Mme H. Admas, 1838 Osler St., Regina, Sask.	34,050
Melle Alexnne Gaudry, St. Laurent, Man.	28,050
Irène Desorcy, Rainy River, Ont.	19,050
James W. Todd, 772 Warsaw Ave., Winnipeg	19,050
M. Alexis Doll, St. Laurent, Man.	85,100
Eusébe Paquin, Ste-Marthe, Rocanville, Sask.	5.100
Mme Sarah Pollard, Lac Pelletier, Sask.	5,200

QUELQUES JOURS DE PLUS

Profitez de l'offre très avantageuse qu'est ce vote triple. Envoyez-nous aujourd'hui votre nomination et un effort de quelques semaines vous donnera une belle chance de gagner un bel auto. Commencez aujourd'hui.

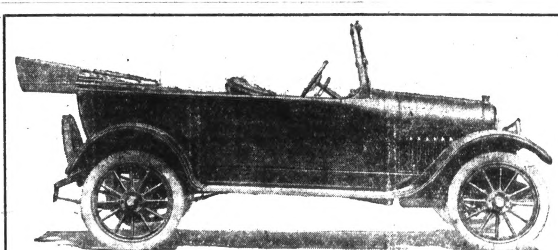
PRIX QUI VALENT DE FAIRE UN EFFORT



Comment aimeriez-vous a gagner ce beau Chalmers--- Valeur: $2150

COMMENCEZ AUJOURD'HUI

Pour l'offre du vote triple. Après cela l'offre du vote double. Nous sommes certains que les candidats se rendront compte de la chance que leur offre le vote triple et qu'après lundi, le 6 mars, à 9 p.m. le nombre de votes accordés sera fortement réduit. Pour être précis, disons que les candidats recevront alors 33 1/3% moins de moins, soit deux fois plus que l'offre faite tout à fait au début. Travaillez fort car vos efforts actuels auront une grande signification dans le résultat final.



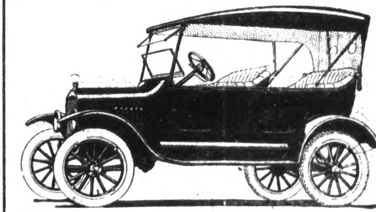
2ème prix --- Char Touriste Maxwell
Valeur: $1,320

Cedule du triple vote —— 13 jours seulement

Jusqu'à 9 p. m. lundi le 6 mars, nous donnerons le vote triple suivant

Un an d'abonnement à la "Liberté" ou à la "Northwest Review"				$2.00	-	9,000 votes
Deux ans	"	"	"	$4.00	-	24,000 votes
Trois ans	"	"	"	$6.00	-	37,500 votes
Quatre ans	"	"	"	$8.00	-	54,000 votes
Cinq ans	"	"	"	$10.00	-	75,000 votes

Tous les abonnements sont payables d'avance



Auto Ford Touriste
Pour nos lecteurs des petites villes et de la campagne

Blanc de nomination

GRATIS: MONTRE DE $50.00—OR SOLIDE

Servez-vous de ce blanc pour vous ou pour un ami. Remplissez-le tel qu'indiqué. Apportez-le vous-même ou envoyez-le par la poste au Directeur du Concours

Bon pour 5.000 votes gratis

Je mets en nomination ....

Adresse ....

comme candidat dans le concours pour auto et prix de la Liberté. Veuillez envoyer livre de reçus et tous les renseignements.

Nom de celui qui met en nomination ....

....

La personne qui la première mettra en nomination le gagnant du premier grand prix recevra une belle montre en or.

Ce blanc donne droit à 5.000 votes gratuits. Tout concurrent n'aura droit qu'à une mise en nomination.

Remplissez ces coupons et envoyez les au département de La Liberté et de la Northwest Review, 619, McDermot, Winnipeg.

PREMIER BLANC D'ABONNEMENT

POUR VOUS AIDER A UN PROMPT DEBUT

Retournez ce blanc avec le paiement d'un abonnement, ancien ou nouveau, d'un an ou plus à la Liberté, et vous recevrez, en outre du nombre mensuel régulier de votes indiqué dans la cédule des votes,

5,000 votes gratuits

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Nom du candidat ....

Ce blanc, accompagné du blanc de nomination et d'un abonnement, met un candidat en lice avec 10,000 votes ou plus.

SEULEMENT UN DE CES BLANCS ACCEPTE POUR CHAQUE CANDIDAT MIS EN NOMINATION

Travaillez alors que le travail paye

Commencez aujourd'hui

50 Votes Gratuits 50

BLANC

CONCOURS POUR AUTO ET PRIX

Doit être voté ou mis à la poste le ou avant le 3 mars 1922

Nom ....
(Candidat)

Adresse ....

Ces coupons vaudront 50 votes chacun, vous pouvez en envoyer autant que vous en êtes capables s'ils sont dûment remplis et envoyés au Directeur du Concours de la Liberté le ou avant le jour d'échéance de la dite date. Ces blancs doivent être découpés et mis en un paquet ou dans une enveloppe avec le nombre de votes inscrit dessus

En Province

ABBEVILLE

[illegible]

probablement plus loin dans le courant de l'année.

* * *

Nous avions la visite de M. Martel de Marteville la semaine dernière, qui est venu revoir son ancien "Home."

* * *

Monsieur Arthur Belliveau pour est revenu, avec son père et sa mère pour s'établir sur sa terre à quelques milles d'Abbéville.

On nous annonce aussi l'arrivée prochaine de M. Aguesse, actuellement en Floride. Aussi celle de M. Firmin Rieux de la Colombie Anglaise. Bienvenue à tous les anciens paroissiens.

STE ANNE DES CHENES

Cercle paroissial.

Il vient d'être fondé dans notre paroisse, c'est le cercle St Joseph. Nos sincères félicitations aux messieurs qui ont eu l'idée vraiment heureuse d'organiser ce cercle. Ce sont Messieurs Albert Leduc, gérant de la banque d'Hochelaga, Martin Owens et Sarazin, tous deux comptables à la banque.

C'est un cercle qu'ils ont fondé, ce n'est pas un club. Voici le but bien net du cercle St Joseph: grouper les hommes et les jeunes gens de la paroisse pour les faire concourir aux œuvres paroissiales, tout en leur procurant des amusements honnêtes et profitables.

Le cercle est sous le patronage du Révérend Père curé de la paroisse Ste Anne-des-Chênes.

La première réunion du cercle a eu lieu samedi le 11 février. A cette réunion on procéda à l'élection des membres honoraires et actifs; puis on [illegible] les bases du règlement [illegible]. Voici le résultat des élections:

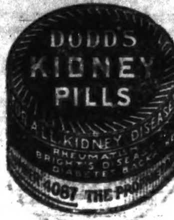
Président honoraire, le Rév. Père [illegible]

[illegible]

Un membre du C.S.J.

ST-EUSTACHE

[illegible]



Deux soeurs Grises de l'orphelinat St Joseph de Winnipeg sont venues passer ici le dimanche, 29 janvier. Elles n'ont pas été dans l'obligation de visiter toutes les familles de la paroisse. Car monsieur Rheault de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg s'en était chargé. La maladie a, dit-on, empêché ce monsieur de faire tout le travail qu'il s'était imposé. Nous enverrons une bonne charge de viandes aux religieuses et Monsieur Léonide Bremmer se charge de faire le voyage.

* * *

L'ange [illegible] bien pour [illegible]. Monsieur le curé en a béni au moins deux en janvier. L'un le Premier de l'An à l'aurore, et l'autre le dernier jour de janvier au crépuscule. Le principal, c'est que les nouveaux époux soient heureux. Ce sont les voeux ardents que forment pour eux leurs nombreux amis.

On nous annonce une bonne demi-douzaine de mariages pour février. Nous ne devrions peut-être pas en parler si tôt. C'est assez pour rendre [illegible]

[illegible]

LA BROQUERIE

[illegible]

la bonne volonté, de l'union pour une bonne cause.

Parions qu'à l'automne nos dévoués entrepreneurs seront capables de ramasser $2000, pour les bancs de notre église, et tout le monde ne s'en porterait que mieux. C'est un légitime orgueil de doter notre belle église de bancs convenables. Allons les amis, en avant!

* * *

Le printemps est à nos portes, a-t-on pensé de mettre une bonne partie de nos terres en culture: graines, légumes et foin. Les vaches ne paieront le "feed" au "store". Il faut prendre son "feed" sur sa ferme. A quoi bon de travailler si fort pour aboutir à zéro ou peut-être avec des dettes au bout de l'année.

Cultivons avoines, orges, seigles, patates, betteraves à vaches, blé d'Inde, soleils. On trouve le tour de s'acheter un automobile qui coûte de $1600 en montant. Ne croyez-vous pas qu'un silo ne vous paierait pas mieux? Qu'un d'entre nous en fasse l'expérience, et vous en verrez d'autres qui s'empresseront de suivre ensuite.

* * *

Achetons de bonnes vaches à lait pendant qu'elles sont à bon marché. C'est encore le lait qui paie le mieux et qui paiera toujours le mieux à La Broquerie. Elevons aussi des porcs, des volailles, et pourquoi ne s'occuperions-nous pas aussi de la culture des abeilles?

Pour moi, La Broquerie est non seulement une place idéale pour l'industrie laitière, mais c'est aussi une place idéale pour la culture des abeilles, les bois, les fleurs, tout s'y prête.

Que l'on fasse venir des conférenciers pour nous instruire dans l'art de faire la culture des abeilles, et vous verrez le succès dans cette ligne couronner les efforts de nos futurs apiculteurs.

La Broquerie il y a quelques années, était peu de chose, même on allait jusqu'à grimacer en entendant nommer ce nom-là. Aujourd'hui, les choses ont changé; La Broquerie attire non seulement l'attention des gens mais aussi l'admiration pour les succès réalisés. Ceux qui nous font l'honneur de nous visiter sont agréablement surpris du changement opéré pour le mieux en si peu d'années. Qui a opéré ces changements? D'où vient cette prospérité. Les vaches? et toujours les vaches.

SAINT-MALO

Tournoi de billard:—

N'allez pas croire qu'à Saint-Malo, l'on ne s'amuse pas, tout au contraire, on a bien du plaisir justement durant la semaine du grand carnaval de Winnipeg qui attirait foule de gens dans ces parages. Monsieur Edmond Bourgeois propriétaire d'une de nos salles de billard de Saint-Malo, dont la bonne humeur est synonyme à celle de M. [illegible] nous organisait un tournoi de billard.

Ce tournoi consistait en 3 parties de 50 billes de "Bank nommée". Rien ne nous est nécessaire de dire que l'élite de nos joueurs y prenait part. Deux prix, l'un de 3 dollars, l'autre de 2 furent donnés aux heureux gagnants. Après toute une semaine de travail ardu, M. Charles Lafournaise remporta le 1er prix et M. Argimir Trudel, le 2e. A ces deux heureux gagnants nous offrons nos plus sincères félicitations.

* * *

Sépulture:—

Encore une fois la mort, cet être décimateur est-elle venue abattre son glaive meurtrier sur l'une de nos bien aimées paroissiennes, le 13 février passé, dans la personne de Madame Alphonse Forest.

Tout Saint-Malo fut consterné à cette nouvelle si inattendue, en effet, Mme Forest s'était portée assez bien jusqu'à 2 semaines avant sa mort. Il est bien vrai qu'elle avait été recommandée aux prières de la paroisse le 12 février, mais on était bien loin de penser à une mort aussi rapprochée. Mais Dieu en avait décidé autrement et voulait bien dans sa sagesse infinie, rappeler à lui cette fleur de 27 ans à peine éclose dans le jardin terrestre. Que sa sainte volonté soit faite et son saint nom soit béni.

Le service fut chanté par les chantres de la paroisse aidé des Dames de la confrérie de Sainte-Anne. Un grand concours de parents et d'amis y assistait.

Le deuil était conduit par Monsieur Evariste Hébert et le corps par Monsieur Joseph Bruneau. Les porteurs étaient Messieurs: Charles Marcelin, son père, Arthur, Isidore et Napoléon Forest, ses beaux frères Alphonse Morin et Fred Prudeau.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, son époux, M. Alphonse Forest, 5 petits enfants en bas âge, son père et sa mère, Monsieur et Madame Charles Marcelin de Olga, North Dakota, 2 frères, Messieurs Henri et Georges Marcelin, 7 soeurs, une en religion Madame Adelard Beauchamp de Lingdom, Madame Laura Chaput aussi de Lingdom, Madame Albert Chaput de Olga, Mme Georgianna Lalonde de Winnipeg et Mesdemoiselles Henriette et Yvonne Chaput de Olga.

Aux familles Forest et Marcelin si cruellement éprouvées, nous offrons nos plus sincères sympathies.

PIERROT

EAST KILDONAN

Partie de cartes.

Jeudi dernier, le 16 février, la partie de cartes organisée par madame D. Allan de la paroisse de St-Alphonse, au profit de l'église a été à plus d'un point de vue un franc succès. Assistance très nombreuse parmi laquelle nous avons remarqué avec le plus vif plaisir un grand nombre de nos vieux amis de la paroisse ainsi que plusieurs représentants de différentes paroisses y compris le Révérend P. S. Mayer, de Yorkton, Sask.

Il y avait 30 tables de jeu, 16 parties furent jouées avec ordre et entrain. Les deux vont bien ensemble. Prix magnifiques. Un délicieux goûter fut servi par les dames de la paroisse, après quoi on procéda à la râfle et à la distribution des prix. Au tirage de la râfle, Mme E. McPike a reçu comme cadeau un ouvrage fantaisie d'une valeur de $5.00. M. V. Leboeuf a été favorisé en recevant un joli gâteau, valeur $3.50. Les gagnants de cette partie de whist furent: Dames, 1er prix: Mlle A. Preger, 130 points; 2e prix, Mme W. Grasdon, 129 points; prix de consolation, Mme J. A. Preger, 100 points. Messieurs, 1er prix, M. E. Zacour, 147 points; 2e prix M. P. Wells, 135 points. Consolation, M. P. R. Bonsall. A la fin de la soirée M. le curé J. Kane au nom de l'organisatrice de la partie de cartes, a remercié ceux et celles qui ont contribué au succès. Cette belle soirée a rapporté la jolie somme de $76.00 qui s'ajoutera aux recettes des parties précédentes. Merci à tous ceux qui viennent chaque semaine nous encourager. Nous leur disons, au revoir. A jeudi prochain, le 23 courant, grande partie de cartes, organisée par Mesdames, J. Hamilton, E. Graham, H. Jones. Nous leur souhaitons grand succès, et nous espérons vous revoir avec vos amis. Merci à tous.

ST-JEAN-BAPTISTE

Amis lecteurs, vous avez lu dans le dernier numéro le compte rendu que vous donnait le correspondant de St-Pierre à propos de notre séance de lutte et de boxe que nous avons eue, il y a déjà quelques temps. Je ne puis laisser passer cela sans répondre un peu à mon ami de St-Pierre qui s'attribue tant de gloire pour les athlètes de St-Pierre dans cette lutte où ils ont emporté la majeure partie des victoires. Mais lorsque l'on étudie les choses telles qu'ils sont, ils n'y a certainement pas lieu de tant se glorifier et le couronnement n'en est pas aussi grand que prétend ce monsieur de St-Pierre. Tout d'abord, depuis quand notre club est-il établi? Depuis trois mois, à St-Pierre, il est établi depuis trois ans, donc il est aisé à juger combien nos hommes ont eu d'entraînement et chose curieuse lorsque l'on demande à St-Pierre de nous prêter nos hommes qui ont eu un peu d'entraînement, ils nous offrent toujours des hommes de Winnipeg ou de St Boniface, c'est très drôle.

Parlons de nos boxeurs M. Rajotte de St-Jean et de M. Carrière de St Pierre, qui nous disent que cela doit être une bonne leçon pour ces deux athlètes, mais M. Rajotte aimerait bien à savoir comment M. Carrière se rétablit de ses blessures, quant à M. Rajotte, il est bien, puisque M. Carrière n'a pu lui laisser de souvenir.

Ce monsieur de St-Pierre vous dit aussi que M. Adélard Grégoire pesait 27 lbs de plus que M. Chouinard, mais lorsqu'il vous parle de la lutte principale, il ne vous dit pas que M. Léo L'Heureux pesait 17 lbs de plus que M. Jos. Geoffrion ni que M. L'Heureux est un athlète qui doit être aujourd'hui dans toute sa force, puisque c'est un jeune homme de 22 ans, tandis que M. Geoffrion en a au moins 40. Si par hasard, il avait fallu que M. Geoffrion eût eu la victoire, qu'aurions-nous pensé de votre "étoile"?

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE un couple ou une femme seule pour prendre charge d'une maison sur une ferme à 2 milles des tramways. S'adresser à 2 National Trust Building, Winnipeg.

A VENDRE étalon Percheron. Noir âgé de 6 ans. Très bon cheval. Je vendrai à bonnes conditions. Aimé Gosselin, Saint-Malo, Man.

A VENDRE chevaux Percherons enregistrés. Etalons noirs et gris, 2 à 5 ans. Juments de tous les âges. Hébert Frères, St-Pierre, Man.

ON DEMANDE pour le district scolaire St-Benoit, No 1715, un instituteur ou une institutrice bilingue qualifié qui pourrait prendre charge de l'école le 1er mars. Bon salaire ainsi que logement et bois fournis gratuitement. S'adresser à M. Gaston Rebiffe, secrétaire-trésorier, St-Claude, Man.

DEUX BELLES CHAMBRES à louer sur le devant, avec le balcon. Pour suite ou isolement. Avec installation pour poêle électrique. Maison moderne. 79, avenue Victoria. En face de l'hôpital St-Boniface. Usage du téléphone N2646.

A VENDRE d'occasion. Piano neuf. S'adresser à 215, rue Notre-Dame, St-Boniface.

EN VISITE

M. F. X. Bellefleur, pharmacien à Willow Bunch, Sask., était ces derniers en visite chez M. Aimé Joyal, St-Boniface.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Jubinville, curé

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres, 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

SACRE-COEUR

Partie de cartes

Mardi dernier, le Cercle Portelance donna la cinquième partie de cartes de la série. Malgré une assistance peu nombreuse, la soirée fut agréable. Joli programme. Melle Chevrier exécuta plusieurs beaux morceaux de piano. La soirée se termina par un succulent goûter et la distribution des prix dont les gagnants furent: Prix des dames, Melle Fournier; prix des messieurs, M. Mackey; prix de consolation, Melle Mineau et M. O. St-Germain. Prix d'entrée: M. O. St-Germain.

Divers.

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Goyette à Melle Hélène Berthe Roberge qui a eu lieu ce matin à Quebec. Mercredi soir dernier, les nombreux amis de M. Goyette se rendaient à sa résidence, 91 Maryland, lui souhaiter bon voyage et lui offrir leurs voeux de prospérité et de bonheur. M. T. Beaubien, avocat, exprima ces souhaits au nom de tous dans un bijou de petit discours. M. Goyette remercia avec émotion ses amis. On passa une joyeuse veillée. Les amis de M. Goyette lui présentèrent une bourse $350.

* * *

Qu'on se le dise.

Mardi prochain, le 28 février, il y aura une grande partie de cartes donnée par le société St-Jean-Baptiste. On se propose d'en faire une soirée particulièrement intéressante par le nombre des prix qu'on y distribuera et par le programme qu'on y exécutera. Il est à espérer que tous les membres de la société se feront un plaisir d'y assister et d'y amener leurs connaissances. M. le docteur Seguin a eu l'amabilité d'offrir deux magnifiques prix de série.

* * *

Décés.

Mme Dominico Manako, née Aura Royal, décédée à l'hôpital de St-Boniface à l'âge de 30 ans. Les funérailles auront lieu demain.

* * *

En convalescence.

Nous apprenons avec plaisir que Mme Ernest Aubin est en bonne voie de rétablissement. Nous disions la semaine dernière qu'elle avait été opérée par le docteur Lachance, c'est le docteur Collin qu'il eut fallu dire.

LE VIEUX MARDI-GRAS

Il nous fait plaisir d'annoncer, qu'à la demande du public, nous aurons le vieux Mardi-Gras au patinoire de l'Académie Provencher sans les auspices de la St-Vincent-de-Paul.

En foule donc pour le 28 février: des surprises vous sont réservées.